

TRAVAUX PUBLICS

Edifices Municipaux

Vespasiennes



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

0 6 0 0 0 0 0 0 0 0

LISTE DES DOCUMENTS AUTRES QUE DES COUPURES DE PRESSE

VESPASIENNES-ABRIS - 1 juin 1931
Parc Maisonneuve - crédits \$4,000.00

VESPASIENNES-ABRIS - 4 juin 1931
Parc Maisonneuve - crédits \$4,000.00

VESPASIENNE - août 1932
Chalet du Mont-Royal

VESPASIENNES - NOTE DE SERVICE - 3 octobre 1979
Sur l'utilisation des différentes vespasiennes

COMMUNIQUE - 4 mars 1981
La vespasienne voyageuse du Square Viger passe à l'histoire internationale

La Minerve

LES VESPASIENNES

Le *Witness* est furieux parce qu'on a introduit à Montréal un certain genre d'établissements, d'utilité première dans toutes les grandes villes, et qu'il n'est pas nécessaire de mieux désigner.

Cette institution avait déjà existé à Montréal, et nous ne sachons pas que les premiers kiosques de nécessité aient jamais révolté la pudeur de personne.

En toute chose il faut mettre les questions en pleine lumière; l'homme mange, et boit, et digère. On mange chez soi, ou à l'hôtel, ou au restaurant, ou nulle part, comme le racontent les artistes, mais la digestion fonctionne toujours. C'est un mouvement continu, si ce n'est perpétuel; elle travaille même à froid, si elle n'a rien à se mettre sous la dent. Et ce travail doit se manifester de quelque manière et quelque part. Et c'est une des rares circonstances où l'étendue de terrain est désagréable et inconvenante.

Si ces lancinants appels, ces douloureux instincts, ces inquiétants avertissements de notre pauvre système physique ne s'adressaient qu'aux coupables, aux buveurs de whisky, on aurait droit de fermer les yeux et d'abandonner les malheureux à leur triste sort. Mais le café le plus modin et le plus mélangé, le thé le plus avarié, l'eau même de l'aqueduc le plus innocent ont les mêmes exigences.

C'est une imposition à laquelle personne ne peut se soustraire.

Le pauvre en sa cabine où le chaume le

Est sujet à ses lois, [couvre
Et la garde qui veille aux barrières du [Louvre

N'en défend pas nos lois.

Ces excès de prudence ne tiennent plus devant la *furia* des affaires; on n'a plus le temps de s'éloigner de son chemin, pour quoi que ce soit.

Le comique, dans le *Witness*, c'est l'idée que cette institution est parisienne, et comme Paris est la moderne Babylone, etc. Mais c'est une erreur. L'institution a existé presque aussi longtemps que les causes immémoriales et perpétuelles qui l'expliquent encore aujourd'hui.

L'empereur Vespasien, régnant à l'origine de notre ère, s'en faisait, à l'exemple du ministre Constant, un revenu de milliers de sesterces; mais, à la différence du ministre, il sacrifiait généreusement ses bénéfices aux autres besoins de son peuple. On lui en eut tellement de reconnaissance que ces petits établissements portent encore son nom.

Le comte de Rambuteau, un des meilleurs préfets de la Seine, l'égal de Haussman, partage avec l'empereur romain l'honneur de l'établissement, sinon de l'invention de ces chalets de

sauvetage, auxquels la population pressée a également attaché son nom.

A Londres même, on ne peut faire le tour de l'église Saint-Paul sans rencontrer un public aux allures spécialement affairées, indiquant assez l'objet qui les appelle dans la localité.

Les Français ont même été trop pudibonds pour appeler ces fameux kiosques dans leur langue; ils se servent de deux expressions dont l'une est espagnole, et l'autre anglaise. *Proh pudor!*

Jusqu'à présent, deux fois ces établissements ont pris les noms de leurs fondateurs; un accident pourrait arriver, et on pourrait leur donner le nom de leur adversaire. Autant les appeler *témoin que buen retiro*.

Ce premier établissement à l'extrémité de la rue McGill n'est qu'un commencement, nous l'espérons. La lacune actuelle est une véritable honte, une négligence impardonnable de la part de la corporation, et un inconvénient dont chacun a eu l'occasion d'apprécier la portée. Vouloir la maintenir au nom de la pudeur, c'est de la niaiserie.

Nous ne savons du ressort de quel comité de la Corporation dépend cette institution; elle se rattache un peu à ceux de l'eau, de la police et des chemins; mais nous espérons que celui qui possède les pouvoirs nécessaires ne les laissera pas plus longtemps en jachère.

15-12-1870

VESPASIENNES.

Les premières vespasiennes établies à Montréal, le furent sous le régime des premiers Commissaires et furent construites dans un endroit très fréquenté, près des marchés, près du Port, sur la Place Jacques-Cartier. Leur inauguration date du mois d'août 1913. (*Le 18 août 1913*)

L'une a été aménagée pour les femmes, l'autre pour les hommes. Voici de quelles manière elles fonctionnent: du côté des hommes, il y a trois gardiens, qui se relèvent de huit heures en huit heures; de sorte que cette vespasienne est ouverte jour et nuit. Du côté des femmes, il n'y a que deux gardiennes, ce qui fait que l'ouverture de cette vespasienne se fait le matin à sept heures et que la fermeture a lieu à onze heures du soir. Sauf pour quatre cabinets, deux du côté des hommes et deux du côté des femmes qui sont payants, les autres sont gratuits. Cependant, comme articles de toilette, on y trouve des essuie-mains, miroirs, peignes et de plus, un système hygiénique très ingénieux pour boire sans l'aide d'un verre.

Quant aux cabinets payants, le prix de l'entrée est de cinq sous; une serrure automatique, placée sur chacune des portes de ces cabinets, sert à contrôler le prix d'entrée des clients. Dès l'instant que le client introduit une pièce de cinq sous dans la serrure de ce cabinet, celle-ci par un mécanisme ingénieux, se déclenche et lui en permet l'entrée. Il va s'en dire que cette serrure indique au client si ce cabinet est occupé ou non; Il n'aura qu'à s'en assurer en y lisant les indications "Vacant" ou "Occupé." Ces cabinets sont évidemment aménagés plus confortablement; on y trouve tous les articles nécessaires à la toilette, le tout parfaitement en bon ordre et très propre.

RESUME PAR MOIS DU NOMBRE DES VISITEURS AUX
VESPASIENNES, DE LA PLACE JACQUES-
CARTIER, PENDANT L'ANNEE 1913.

Mois—	Hommes.	Femmes.	Total.
Août	6914	1208	8122
Septembre	14490	3085	17575
Octobre	13209	3226	16435
Novembre	10664	3326	13990
Décembre	10124	3514	13638
	<hr/> 55401	<hr/> 14359	<hr/> 69760

Remarque: Ces Vespasiennes pour hommes et Femmes ont été ouvertes au Public le 18 Août 1913. Ce sont les premières construites à Montréal.

Ex: Rapport annuel. 1913
Surintendant des Bâtisses. M. Stouin

La question des vespasiennes est à l'ordre du jour

La commission échevinale des travaux publics a élégué, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Mathieu, et a mis à l'étude plusieurs projets concernant des travaux à exécuter dans nos postes de police et de pompiers ainsi que dans nos bains publics. Il a été question également de la construction de vespasiennes dans différents quartiers de la ville, travaux qui seront exécutés en vertu de la loi du chômage. Une somme de \$250,000 a été mise de côté pour la construction de ces vespasiennes. Des plans ont été préparés et certains endroits désignés. On parle toujours d'en ériger à la Place d'Armes. Dans certains parcs publics, on en construira au coût de \$3,000 tandis que celui de la Place d'Armes pourrait coûter jusqu'à \$25,000. Tous ces travaux doivent être terminés pour le 1er juillet. Certains membres de la commission, entre autres M. Seigler, ont fait remarquer, toutefois, que ces travaux devraient être commencés immédiatement jugeant qu'il valait mieux dépenser l'argent tout de suite, les chômeurs étant plus dans le besoin aujourd'hui qu'ils ne le seront plus tard.

Le cas de la Place d'Armes sera référé, cependant, à la technique pour étude et rapport. Des vespasiennes doivent aussi être construites dans les squares Western, Dominion, Victoria, Viger et maints parcs publics et terrains de jeux.

La commission a ensuite recommandé au comité exécutif de voter divers crédits pour des travaux de réparations dans certains postes de police et de pompiers.

Un plan général du chantier municipal de la rue de Fleurimont a été réclamé afin que l'on procède avec plus de méthode aux agrandissements qui sont demandés, suggestion qui a été faite par l'échevin Lalancette.

Les échevins Mathieu, Gilday, Lalancette, Seigler, Dupuis et Dupéré, ainsi que MM. J.-E. Blanchard, directeur des travaux publics, et H.-H. Dansereau, secrétaire de la commission, étaient présents.

City to Start Work on 22 Comfort Stations at Once

19-2-1931

*Eight Rest Rooms Will Be Built Underground At Large
Parks And Squares, Others In Small Places*

EIGHT large and 14 small comfort stations are to be built by the City out of unemployment relief funds. Work to be started at once, it was announced by Ald. Max Seigler at the weekly meeting of the public works committee of the City Council last evening at the City Hall. The stations will be completed by July.

The eight large ones will be under squares and public parks, including Western, Viger, Dominion, Mance, Victoria and Phillips Squares and the others will be in smaller parks.

The committee decided to consider a proposal to construct a tramway waiting station on Place d'Armes which would contain a stairway to an underground rest room. The station would measure about 30 by 15 feet and would not mar the beauty of the Square it was said.

Construction of the larger stations will be let by contract. The City will undertake the work on the smaller ones by day labor.

STUDY GARAGE PLAN.

It was decided to study the plan to add two storeys to the new municipal garage on Delormier avenue. Present plans are for a one-storey building. The city owns about 40,000 square feet of land on the opposite side of the street. This land may be sold and the money used to add to the present garage. In this way the City would have a large building for storing road machinery and for general use.

Present at the meeting were: Aldermen Gilday, Seigler, Monette, Lalanette, Mathieu, with J. E. Blanchard city chief engineer and H. B. Danseureau, secretary.

L'éclairage de plusieurs parcs publics

Suggestions faites au directeur des travaux publics qui ont été transmises au comité exécutif.

VESPASIENNES

La Commission des services électriques doit s'adresser à Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter une somme de \$5,000,000 pour continuer le travail d'enfouissements des fils électriques et la construction de conduits souterrains ainsi que l'établissement du système de lampadaires pour l'éclairage de nos rues, avons-nous annoncé il y a quelques jours.

Parmi les premiers travaux qui doivent être étudiés, si l'autorisation voulue est donnée par la législature provinciale, on remarque les suivants: installation d'un service d'éclairage dans les parcs et squares Viger, Victoria, Georges-Etienne Cartier, Place Guay, Notre-Dame-de-Grâces, Baldwin, Bellerive, Desery, Saint-Louis, LaHaye, Marguerite Bourgeois, Saint-Gabriel, Ile Sainte-Hélène.

Les vespasiennes

La Commission des travaux publics, ainsi que les surintendants des parcs et des terrains de jeux ont présenté à M. Honoré Parent, directeur des services publics, des rapports où ils recommandent la construction de vespasiennes dans les parcs et les terrains de jeux, rapports qui ont été transmis au comité exécutif.

La commission des travaux publics recommande particulièrement de construire des vespasiennes souterraines dans les parcs et squares: Western, Dominion, Phillips, Victoria, Place d'Armes, Place Viger et Jeanne-Mance, et de petites vespasiennes de surface dans les parcs et squares: Trenholme, Morgan, Lalancette, Jeanne-Mance, Jarry, Baldwin, Drummond, Dufferin, Bellerive ainsi que dans les quartiers Saint-Henri et Mercier.

M. E. Bernadet, surintendant des parcs, recommande également au comité exécutif que des plans soient faits pour chaque endroit où des vespasiennes seront installées, surtout pour celles qui seraient installées dans les terrains de jeux.

M. Bernadet suggère aussi que dans les endroits situés au centre de la ville, tels que les squares Dominion, Place d'Armes, Victoria, Phillips et Viger, ces plans devraient comprendre un espace réservé comme bureau d'information pour le public et les nombreux touristes qui

visitent la ville.

Voici la liste des parcs et squares où M. S.-A. Déry, surintendant des récréations publiques suggère la construction de vespasiennes: Place d'Armes, Victoria, Phillips, Dominion, Viger Western, Morgan, Trenholme, les terrains de jeux, rue St-Ferdinand, Jarry, Saint-Louis, Notre-Dame de Grâces, Maisonneuve, Lalancette, Mance, Marguerite Bourgeois, Elsdale, Mont-Royal, Lafontaine, Bellerive et Place Mance, au nord de la rue Sherbrooke. Il recommande également la construction de vespasiennes sur les terrains de jeux suivants: Saint-Henri, Lalancette, Baldwin, Rosemont, Notre-Dame-de-Grâces, Jarry, Morgan.

BUREAU DU
CONTROLEUR ET AUDITEUR DE LA CITE

Honoré Parent, c.r.
Directeur des Services,
HOTEL DE VILLE

AN 1931
MONTREAL le 4 juin, 1931

RE: Vespasiennes-abris au Parc Maisonneuve - Crédits \$4,000.00.

Cher monsieur,

Je certifie, par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir la dépense ci-dessus mentionnée,

LE CONTROLEUR DES FINANCES

J. M. L...



BUREAU DU
DIRECTEUR DES SERVICES MUNICIPAUX

Monsieur J.B.A. Mélineau,
Contrôleur et Auditeur de la Cité,
HOTEL DE VILLE.

Memorandum

MONTREAL. 1er juin, 1931.

RE: Vespasiennes-abris au Parc Maisonneuve - Crédits \$4,000.00.

Cher monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de prendre connaissance du rapport ci-annexé recommandant de voter la somme ci-dessus mentionnée, et d'y apposer votre certificat "établissant qu'il y a des fonds disponibles à la disposition de la Ville pour le service et les fins pour lesquels cette dépense "est projetée", et de ne dire à même quel crédit cet argent va être pris.

/AG

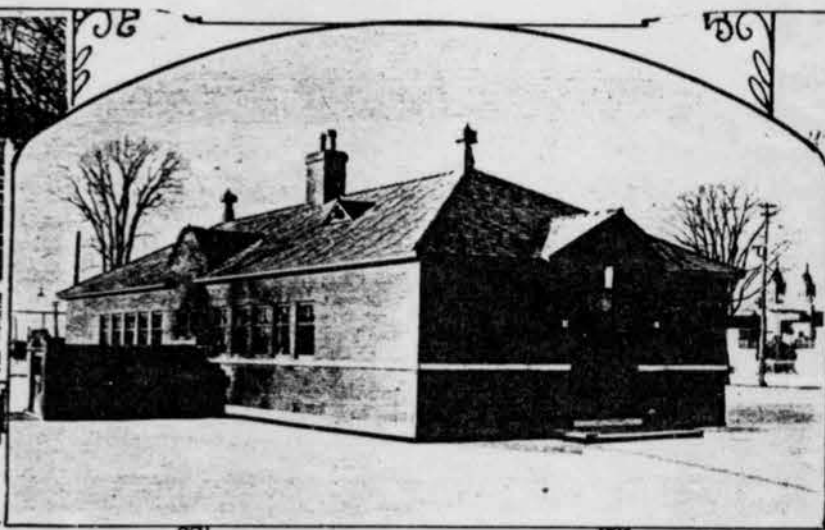
LE DIRECTEUR DES SERVICES.

Honoré Parent

VESPASIENNES A MONTREAL, mars 1932.
 Ex: Montréal, Métropole du Dominion; Camillien Houde, Maire.



Parc Western—Western Park



Parc St-Laurent—St. Lawrence Park



Parc Lafontaine—Lafontaine Park



Rover et Nicolet—Rover and Nicolet Sts.

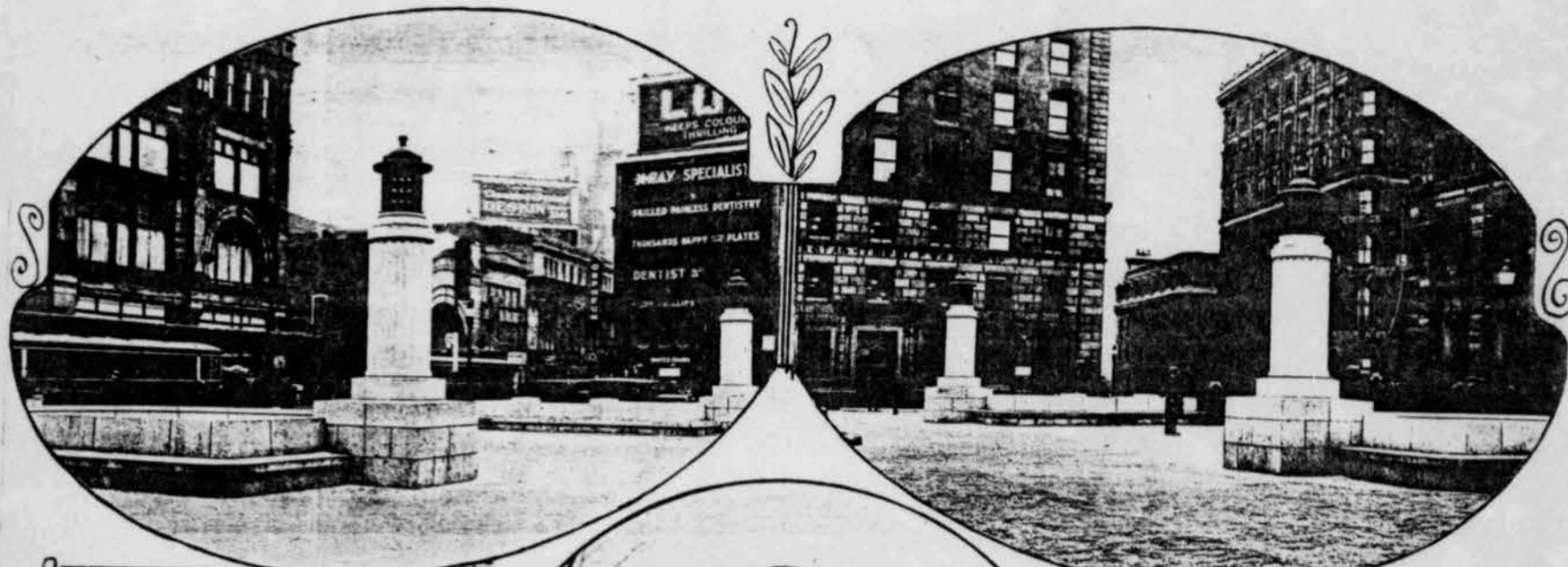


Parc Girouard, N.D.G.—Girouard Park, N.D.G.

Montréal ne possédait aucune vespasienne avant l'arrivée de l'administration Houde. Celle-ci, pour combler cette lacune, en a fait construire dans les endroits les plus importants de la métropole. Les citoyens sauront apprécier l'architecture et l'aménagement de ces constructions.

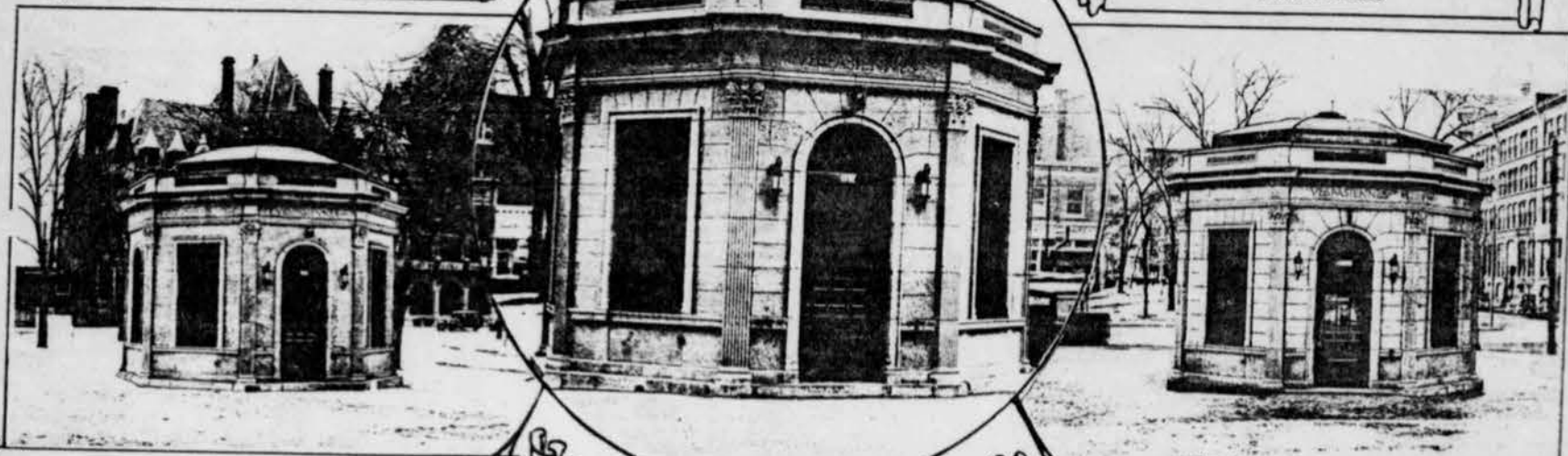
It had been a standing disgrace in Montreal that there were no public conveniences whatever. The Houde administration has constructed public conveniences on the principal squares of the city, the design and layout of which have been warmly approved by the citizens.

VESPASIENNES A MONTREAL, mars 1932.
Ex: Montréal, Métropole du Dominion; Camillien Houde, Maire.



Square Phillips—Phillips Square

Place d'Armes



Place Viger

Square Dominion—Dominion Square

Square Victoria—Victoria Square

Le Comité exécutif
a approuvé cette
= affaire le 26 mai
dernier.

Bull.

71



Hôtel de Ville

Montréal, le 9 août 1932.

DÉPARTEMENT DES PERMIS,
LICENCES ET PRIVILÈGES
HAMBRE 16 - HOTEL DE VILLE
LAMOUREUX, SURINTENDANT

En, c. b. p. n. o. 11 11111111
au Directeur des Services Municipaux
J. Lamoureux
Trésorier de la Cité

Monsieur L.-F. Philie,
Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, P. QUE.

Cher Monsieur:-

Re: Ouverture de la Vespasienne
au Chalet du Parc Mont-Royal.

*Enlaine
Schwarz*

Après conversation, re: Ouverture de la Vespasienne au Chalet du Parc Mont-Royal, je crois que si le Comité Exécutif donnait la permission d'en faire l'ouverture, avec l'installation de serrures payantes, tel que dans les autres vespasiennes, nous pourrions alors réaliser un revenu assez élevé pour pouvoir payer le salaire du Gardien qui est au Chalet dans le moment. Nous pourrions aussi faire l'installation d'un téléphone payant, ce qui donnerait une commission à la Cité, et aussi accommoderait le public.

Il n'y aurait qu'une nomination à faire pour le côté des Dames.

Votre tout dévoué,

J. Lamoureux

Surintendant du Département des
PERMIS, LICENCES ET PRIVILEGES.

PL/SI.



BUREAU DU
DIRECTEUR DES SERVICES MUNICIPAUX

71

Monsieur L. F. Philie,
Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville.

Memorandum

Attention de M. Lamoureux. ✓

MONTREAL. 10 août, 1932.

re: Ouverture de la Vespasienne au Chalet du Parc Mont-Royal.

Cher monsieur,

Le Comité Exécutif approuve votre rapport
ci-joint.

Avant de vous engager dans quoi que ce
soit, le Comité désirerait, cependant, que vous lui fassiez
rapport sur les dépenses à être effectuées.

HP/AG
dossier

LE DIRECTEUR DES SERVICES.

Montréal



PARTEMENT DES PERMIS,
LICENCES ET PRIVILÈGES
P. LAMOUREUX,
SURINTENDANT

Hôtel de Ville

Montréal, le 19 août 1932.

4 26 PM 1932

Vu, approuvé et recommandé
au Directeur des Services Municipaux
Trésorier de la Cité

Monsieur L.-F. Philie,
Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, P. QUE.

Cher Monsieur:-

Re: Ouverture de la Vespasienne
au Chalet du Parc Mont-Royal.

Suivant la demande du Comité Exécutif, je suis allé au Chalet du Parc Mont-Royal pour voir ce qu'il y avait à faire, pour l'ouverture de la Vespasienne située à cet endroit.

Il en coûterait environ \$200.00 pour faire installer une clôture pour empêcher le Public de se rendre dans la partie supérieure du Chalet, et de plus, quelques grillages pour pouvoir ouvrir les chassis dans le Soubassement, car c'est un endroit très humide.

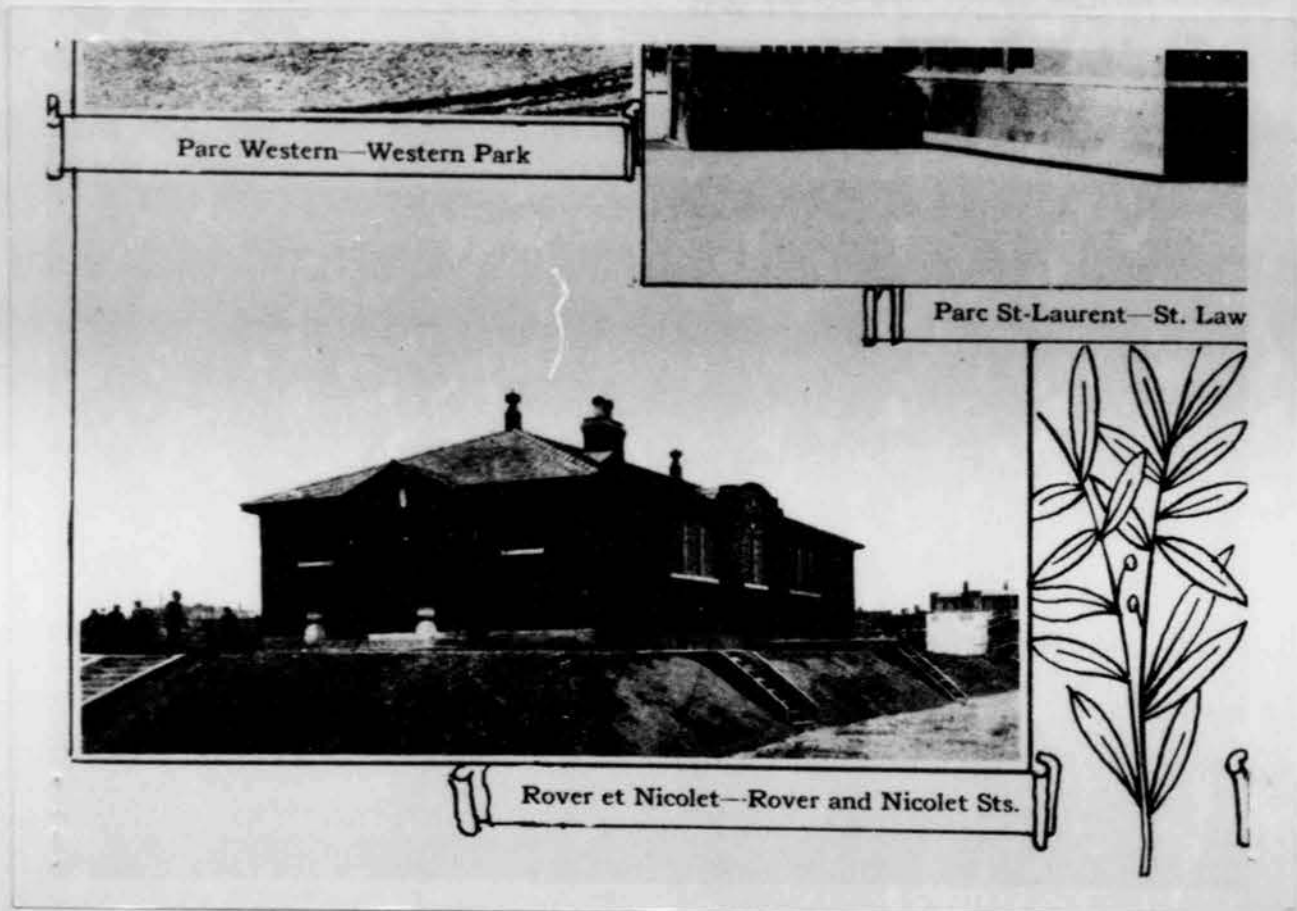
Je demanderais que l'argent pour faire ce travail soit pris à même l'appropriation des "Noms de rues et Numéros de Maisons".

Votre bien dévoué,

P. Lamoureux
Surintendant du Département des
PERMIS, LICENCES ET PRIVILEGES.

PL/SI.

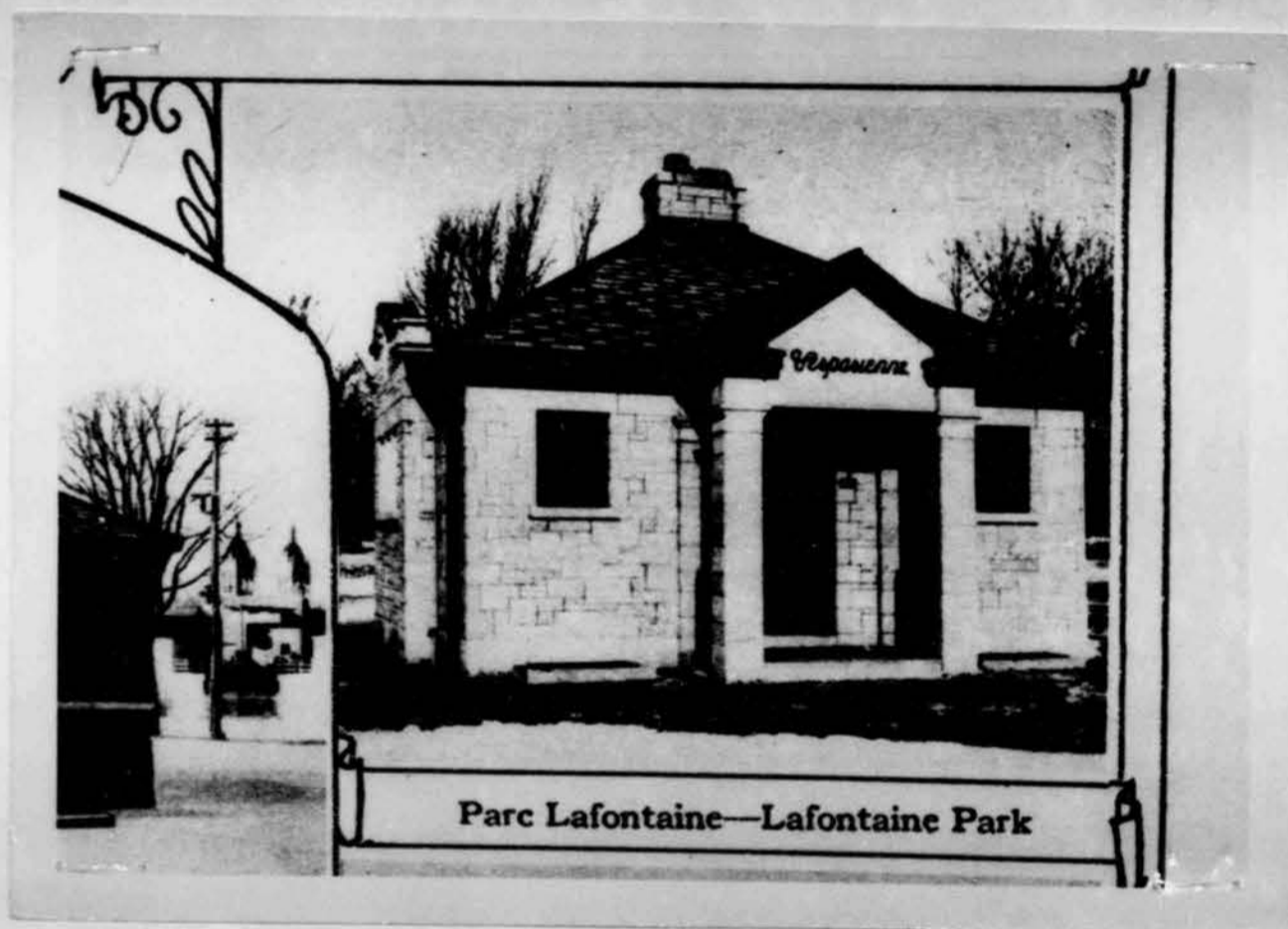
LES VESPASIENNES



D-233-33

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

LES VESPASIENNES



D-233-

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

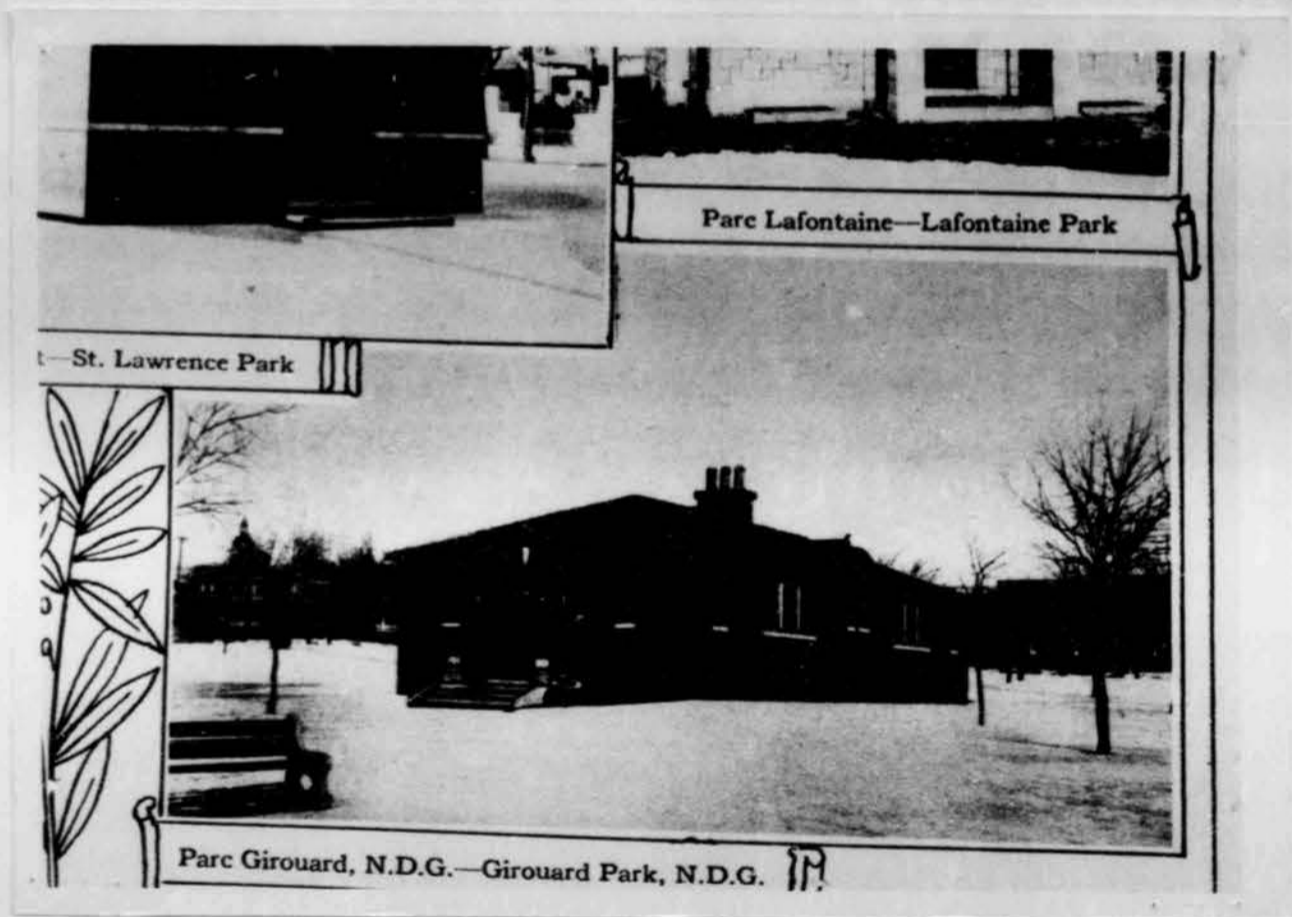
LES VESPASIENNES



D-233-

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

LES VESPASIENNES



D-233-32

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932,

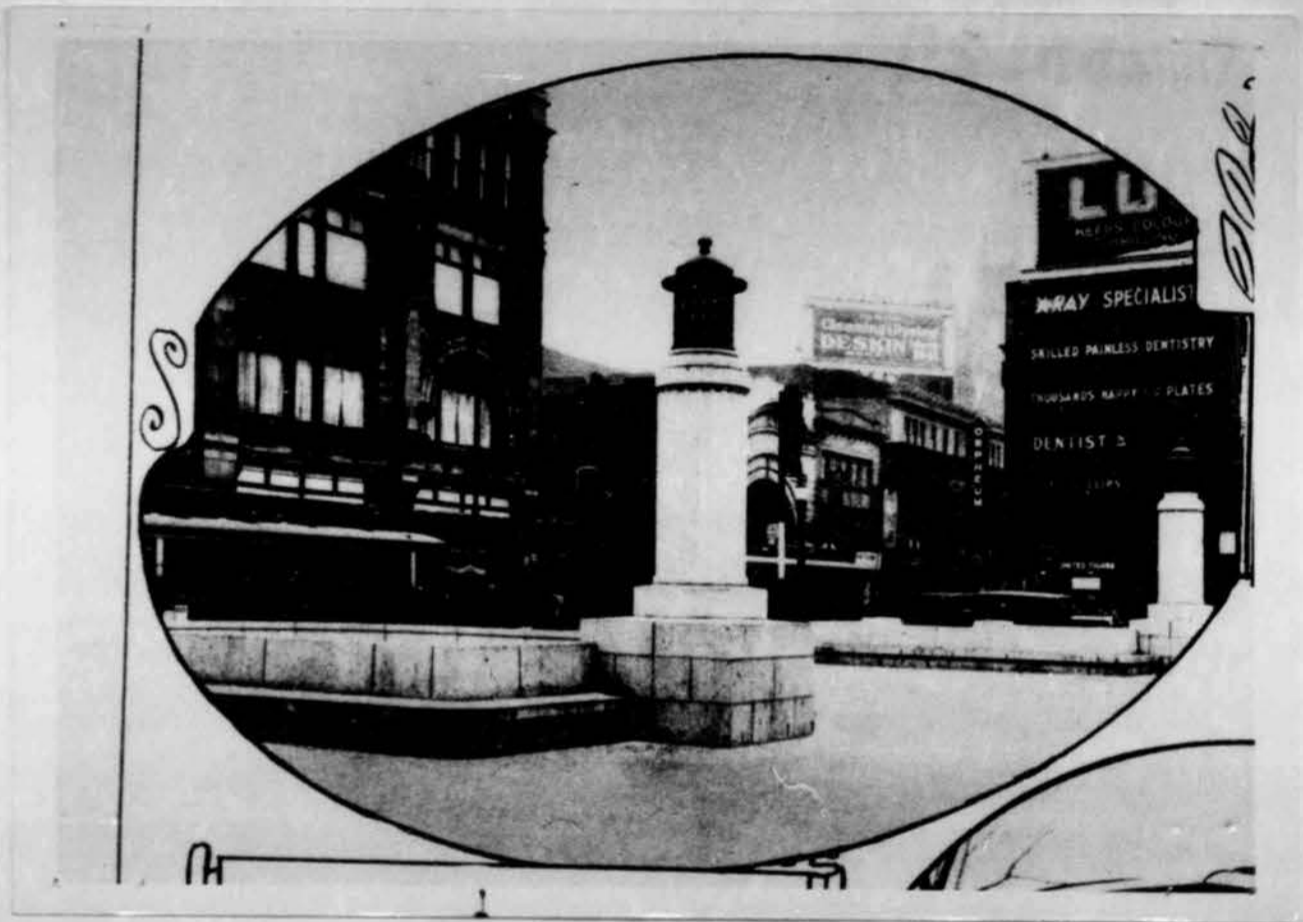
LES VESPASIENNES



D-233-31

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

LES VESPASIENNES

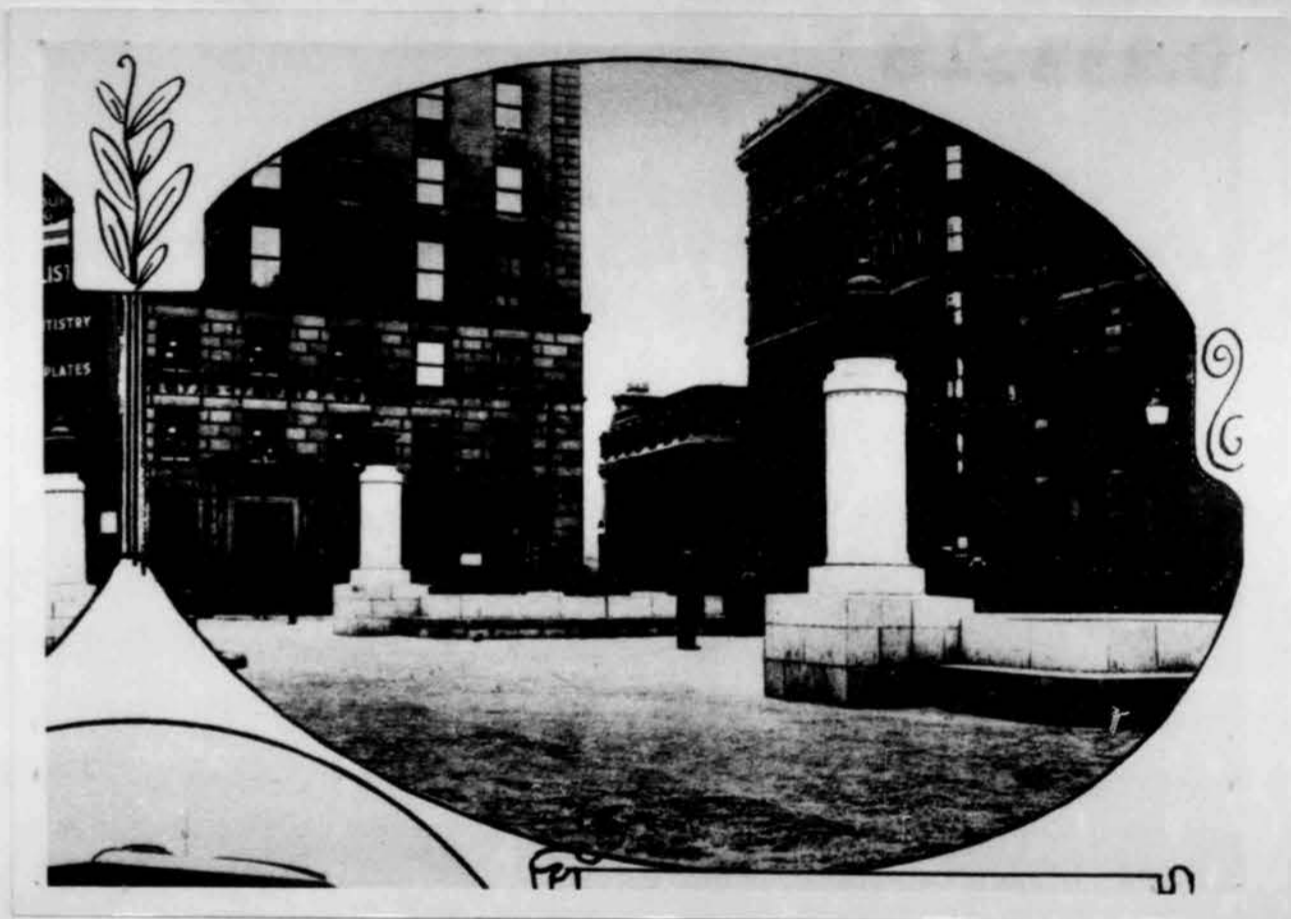


D-233-29

Square Phillips

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

LES VESPASIENNES

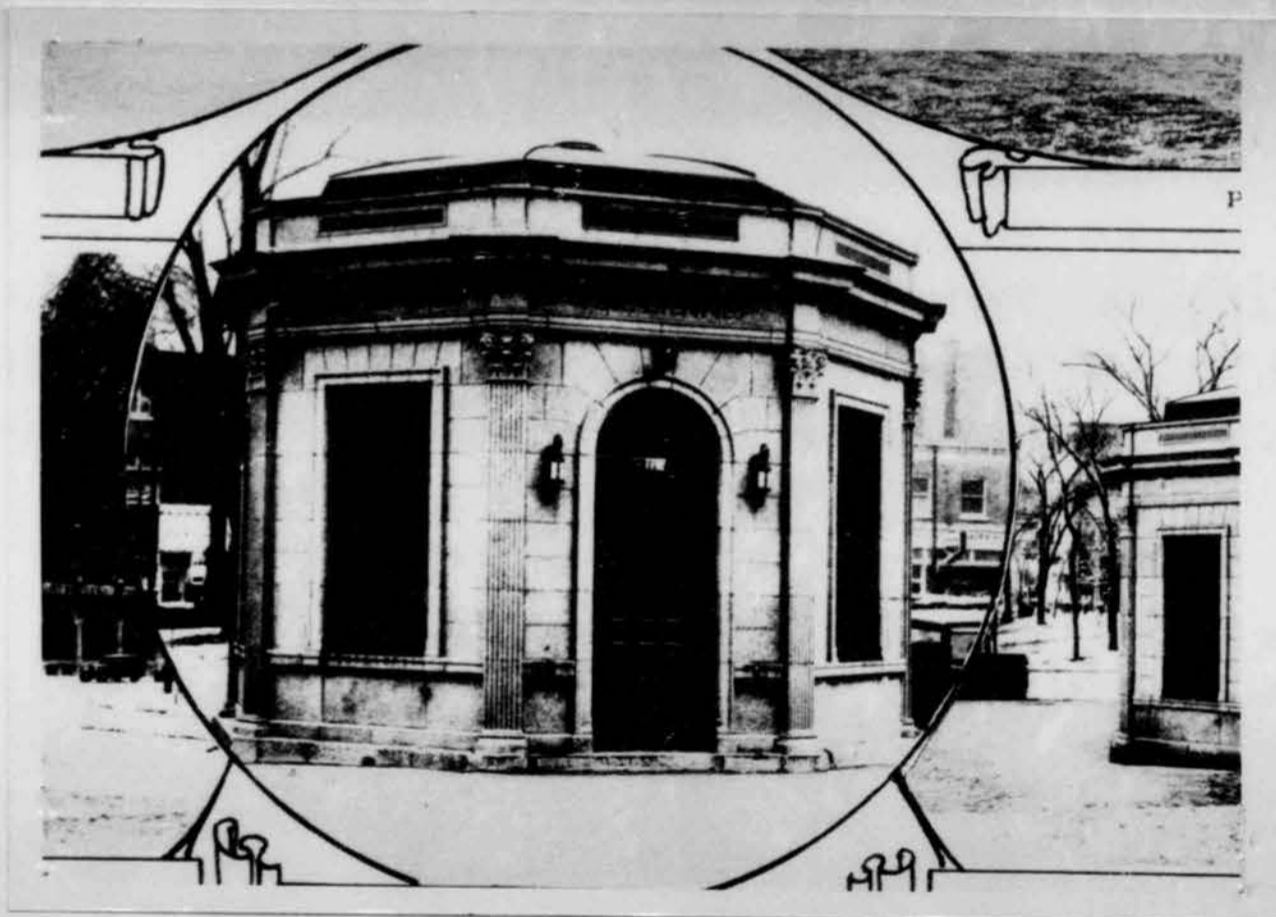


D-233-28

Place d'Armes

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

LES VESPASIENNES

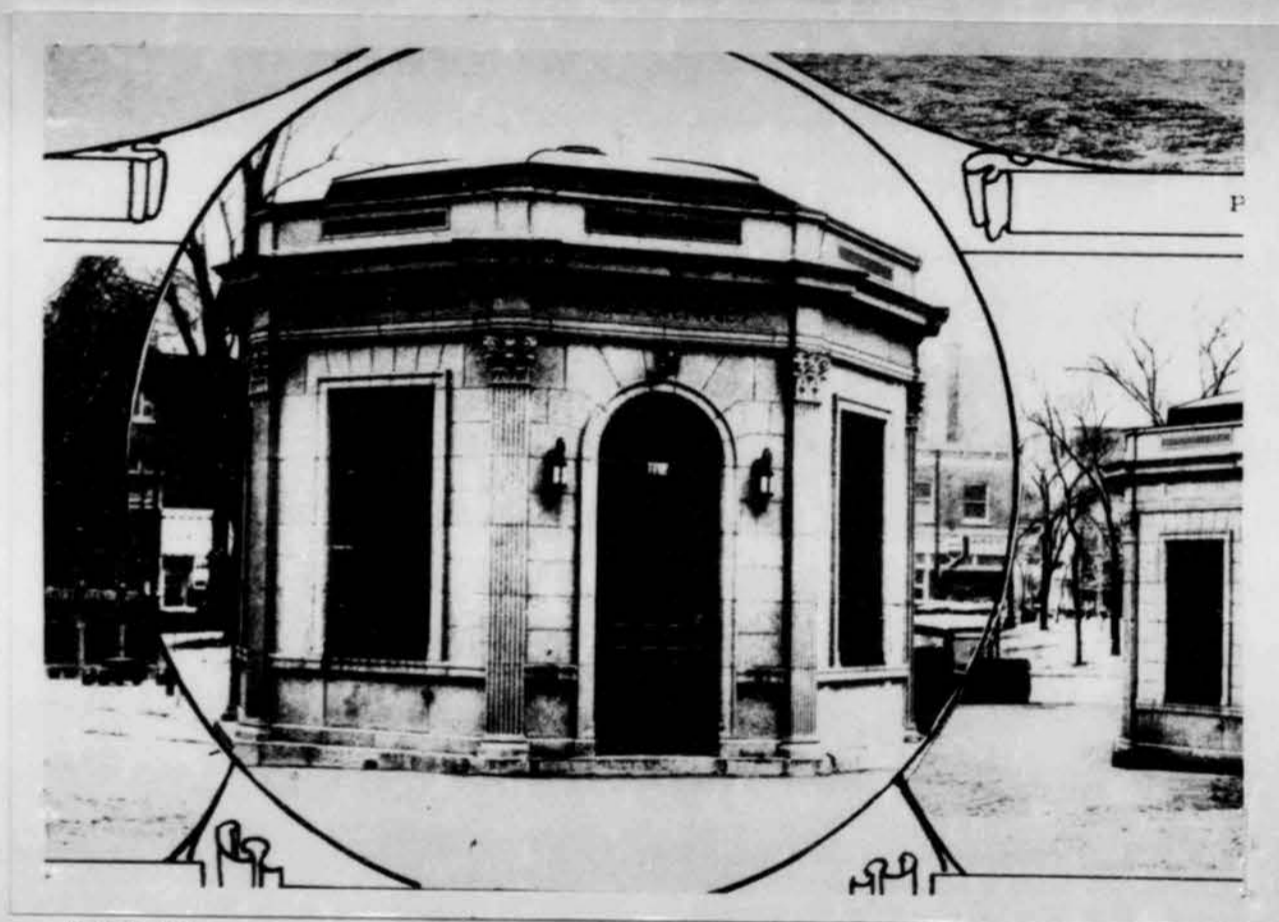


D-233-27

Square Dominion

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

LES VESPASIENNES



D-233-27

Square Dominion

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.



Phillips Square comfort station, like many others in the city, is now closed while city officials decide what to do

Gazette, Brian McInnis

Comfort stations face uncomfortable future

By JULIA MASKOULIS
of The Gazette

They were built from unemployment relief funds during the Great Depression and they were the inspiration of a man who was said to dig into his own pocket to relieve the misery the poor.

Public comfort stations — or *vespasiennes* as they're known in French — existed in Montreal before Mayor Camillien Houde came to office in 1928.

But it's with his name that most *vespasiennes* in existence today are associated.

Most — built during the 1930s — were make-work projects. They were designed to give men without a future a chance.

The first public toilet opened in Montreal in 1880 and it was publicly condemned, by ladies of delicate breeding, as an indecent Paris-inspired innovation . . .

The impression must have stayed, because for many years later, it was gents rather than ladies who found relief in the facilities.

Purgatory

In the past five years the *vespasiennes* at Viger Square and Papineau Park have closed. In the last two years those at Dominion Square and Phillips Square have joined them.

They've gone the way of all Montreal *vespasiennes*, into the purgatory of a thin file on a city official's desk with a question mark: Condemn or beautify?

Six remain open — at Place d'Armes, Jeanne Mance Park, Cabot Square (across from the Forum), St. Helen's

Island, Mount-Royal Chalet and Angrignon Park in Verdun. All now have restricted hours.

At one time, Montreal boasted 25 *vespasiennes* in public parks. They were so common that in 1940 an editorial appeared in *Le Devoir* saying that eating in *vespasiennes* was unhealthy and that candies and refreshments should not be sold there.

Vespasiennes were named after the Roman emperor Vespasian who erected comfort stations in and about Rome during his reign.

Three of the *vespasiennes* that are closed — Phillips, Dominion and Viger — were among the largest in the make-work project initiated by Houde in 1931 when city hall announced it would build 14 small and eight large toilets.

Rarely used

The reason these comfort stations have been closed is simple, says Jacques Belle'Isle, Assistant Superintendent, Parks Maintenance: They were hardly ever used.

The toilets in Dominion Square were located down a spiral staircase in a round building that still stands at the northern tip of the square. Now the building serves as a closet for maintenance equipment.

"The toilets broke and were condemned," says Belle'Isle. "It would have cost a lot of money to repair.

"Since the average use was one person an hour, we didn't think it was worth restoring to working order."

The station in Phillips Square presented yet another problem.

It, too, was below ground. People who sat on benches at street level tossed garbage into the entrance.

Eventually this created a well of garbage blocking the entrance and inhibiting people from going in.

"These toilets didn't have heavy traffic either," says Belle'Isle. To end the problem, the entrances were filled with rubble and the toilets condemned.

Paul-Emile Sauvageau, beautification director of the City of Montreal, says there isn't a great need for the toilets downtown anymore because there are so many facilities in restaurants and stores.

Never again

"I don't think the ones that are closed will ever open again, but we might plant flowers some day in Phillips Square," he says.

A 1913 study shows that the first five months the Place Jacques Cartier *vespasiennne* was opened it was used by 55,401 men and 14,359 women. At the time, the square was a marketplace.

By 1973, attendance had dropped and only 15,000 Montrealers and tourists had visited the facility in a similar period of time.

What does the future hold for an *ex-vespasiennne*?

Not all will remain eyesores (like Phillips Square) or embellished broom closets (like Dominion).

They might be reincarnated as flower stalls, like the one that graces Place Jacques Cartier . . . a worthy ending to a dying tradition.

La p'tite histoire du Marché aux fleurs du Vieux Montréal

par Pierre BELLEMARE

Il ne faut pas croire que c'est par souci d'améliorer la qualité de la vie que l'administration municipale de Montréal autorise la vente de fleurs sur la Place Jacques-Cartier.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, le terrain qu'occupe la Place Jacques-Cartier est une propriété privée dont la ville est usufruitière et non une propriété publique comme le pense la majorité des citoyens de la plus grande ville francophone d'Amérique.

Une visite aux archives de Montréal nous apprend en effet que ce terrain a été cédé à la ville en 1804 par deux riches marchands montréalais, Joseph Périnault et Jean-Baptiste Durocher, à la condition stricte que l'administration municipale s'en serve comme place publique de marché.

L'acte de cession a été signé le 4 janvier 1804, plus précisément par le notaire Baron, et il a été enregistré à la «Cour du Banc du Roi du district de Montréal».

La succession du tandein Périnault-Durocher pourrait en tout temps reprendre possession de ce rectangle du Vieux-Montréal,

si la ville négligeait de remplir son engagement, comme ce fut le cas pendant plusieurs mois au milieu de la Révolution tranquille. Pour se dégager de cette obligation, il faudrait que la Ville demande à l'Assemblée nationale d'adopter un bill privé de façon à modifier les termes de l'acte de cession.

Le château du marquis

Dans les archives, il est dit que cette bande de terrain a d'abord été le site du château que le marquis Rigaud de Vaudreuil, un des derniers gouverneurs français, a fait construire en 1723 et qu'il a pu habiter trois ans plus tard.

Ce spacieux immeuble a par la suite été acheté par les Sulpiciens en 1773 qui l'ont converti en un collège du nom de Saint-Raphael, ancêtre du collège de Montréal.

Cependant, l'incendie de 1803 n'a pas épargné le château transformé en collège et c'est à ce moment-là que le duo Périnault-Durocher a fait l'acquisition du terrain pour le céder ensuite à la ville, afin d'agrandir la place du Marché Neuf, au temps où la pomme de laitue était vendue cinq cents et le concombre deux cents l'unité.

Peu à peu se sont élevés de

chaque côté du rectangle servant d'annexe au marché de petites manufactures, usines et hôtels, dont l'hôtel Nelson et le Marché Neuf est devenu le marché Bonsecours en 1845. L'activité sur la place du marché était à ce point fébrile que des citoyens du voisinage suppliaient la ville à coup de pétitions de mettre un peu d'ordre là-dedans, par exemple en limitant l'accès aux marchands.

Il ne semble pas toutefois que l'administration municipale ait prêté une oreille tellement attentive à ces suppliques, en raison des impressionnantes retombées économiques de ce carrefour bondé de monde les mardi et vendredi.

Vespasiennes

Au contraire, la ville s'est lancée dans une «innovation révolutionnaire» en 1913 en installant sur la Place Jacques-Cartier les premières vespasiennes de Montréal. Un fonctionnaire municipal suggère d'ailleurs à ses supérieurs dans un rapport rédigé en 1914 de créer un réseau de vespasiennes, la trouvaille du siècle si appréciée par le commun des mortels montréalais!

Il souligne même, pour appuyer sa recommandation sur du solide, que pour la période s'étendant de la mi-août à décembre 1913, 55,401 hommes ont pu ainsi se soulager dans des endroits proprement entretenus

par un personnel qualifié, de la même façon que l'ont fait 14,359 femmes.

Bien plus, l'auteur du rapport de cette époque s'étonne de la perfection de ce nouveau mécanisme par lequel il est possible de franchir une porte verrouillée en insérant une pièce de cinq cents dans la petite boîte qui tient lieu de poignée. Pour ces cinq cents, on offrait du papier hygiénique, des peignes et tout ce qu'il faut pour faire sa toilette.

Campagne d'embellissement

Ainsi, la ville n'a pas éprouvé grande misère à honorer son engagement vis-à-vis la succession Périnault-Durocher pour s'assurer l'usufruit du rectangle, jusqu'à ce que le marché Bonsecours tombe dans l'oubli au début des années 60, emportant avec lui plus d'un siècle d'histoire qui éveille encore la nostalgie du troisième âge.

Au début de la dernière décennie, la ville a momentanément «oublié» de rencontrer son obligation contenue dans l'acte de cession de 1804, si bien que la succession l'a menacée de reprendre possession de l'îlot Jacques-Cartier, comme c'était son plein droit.

Faute de poissons, de lard, de bétail, de légumes et de fruits, la ville a donc finalement opté pour l'implantation d'un kiosque à fleurs, et ce à la grande satisfac-

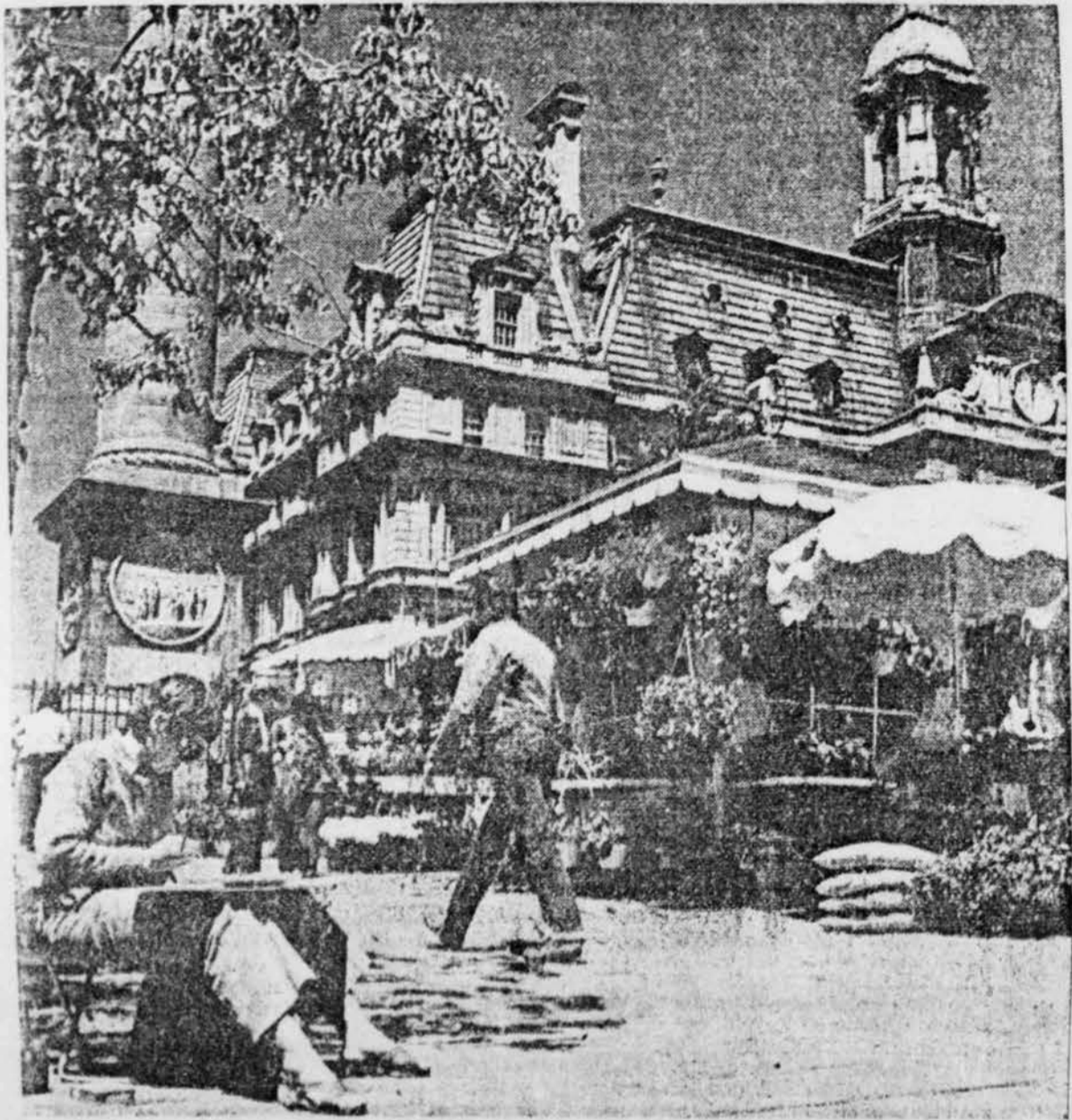
tion des descendants des deux philanthropes Périnault et Durocher.

Dans le cadre de la campagne d'embellissement qui a notamment permis la réfection de l'édifice du marché Bonsecours sur Saint-Paul (édifice depuis lors occupé par certains services de l'administration de Montréal), M. Lucien Saulnier, ex-bras droit du maire Drapeau, a inauguré le 11 juin 1963 la «nouvelle» Place Jacques-Cartier, dont la vocation a été préservée par l'installation du kiosque à fleurs.

Pour la circonstance on avait fait les choses en grand et de jeunes nymphes, en costume villageois d'il y a 100 ans, ont agrémente la cérémonie de leurs pas et de leurs danses, parmi une foule de fêtards qui, jusqu'à tout récemment, ont fait de cette place leur point de rendez-vous.

L'émigration de la jeunesse grouillante de Montréal sur la rue Saint-Denis a par le fait même «libéré» la place Jacques-Cartier que touristes et montréalais «posés» se partagent maintenant plus à leur guise.

Un employé du marchand de fleurs dit d'ailleurs que, personnellement, il s'en trouve mieux ainsi: «la fripouille a déguerpi», les abords du kiosque ont retrouvé une certaine sérénité et les ventes se maintiennent, et même augmentent depuis quelques étés.



LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 23 JUIN 1978

'Camilliennes'

Sir, — Unquestionably, Montreal's mayor is a mighty man with large and sinewy ideas and a degree of determination to match.

But before we nominate him for sainthood, or bestow upon him the title "The Best Mayor Montreal Ever Had," let us recall to mind one of his predecessors — a man who gave the city, for a while at least, something for which he deserves to be memorialized.

I refer to Mr. Camillien Houde. He was responsible for free "johns" in our public places. They were also referred to as "vespasiennes" and "Camilliennes."

Mr. Houde's successors will have to answer to a Higher Power for allowing those havens of relief to disappear.

Archie Duffie,
St. Lambert.

Camilien Houde ahead of his time

Sir, — The Vespasiennes which Archie Duffie wrote about were, I believe, named after the Roman emperor Vespus, who also erected comfort stations in and about Rome during his reign.

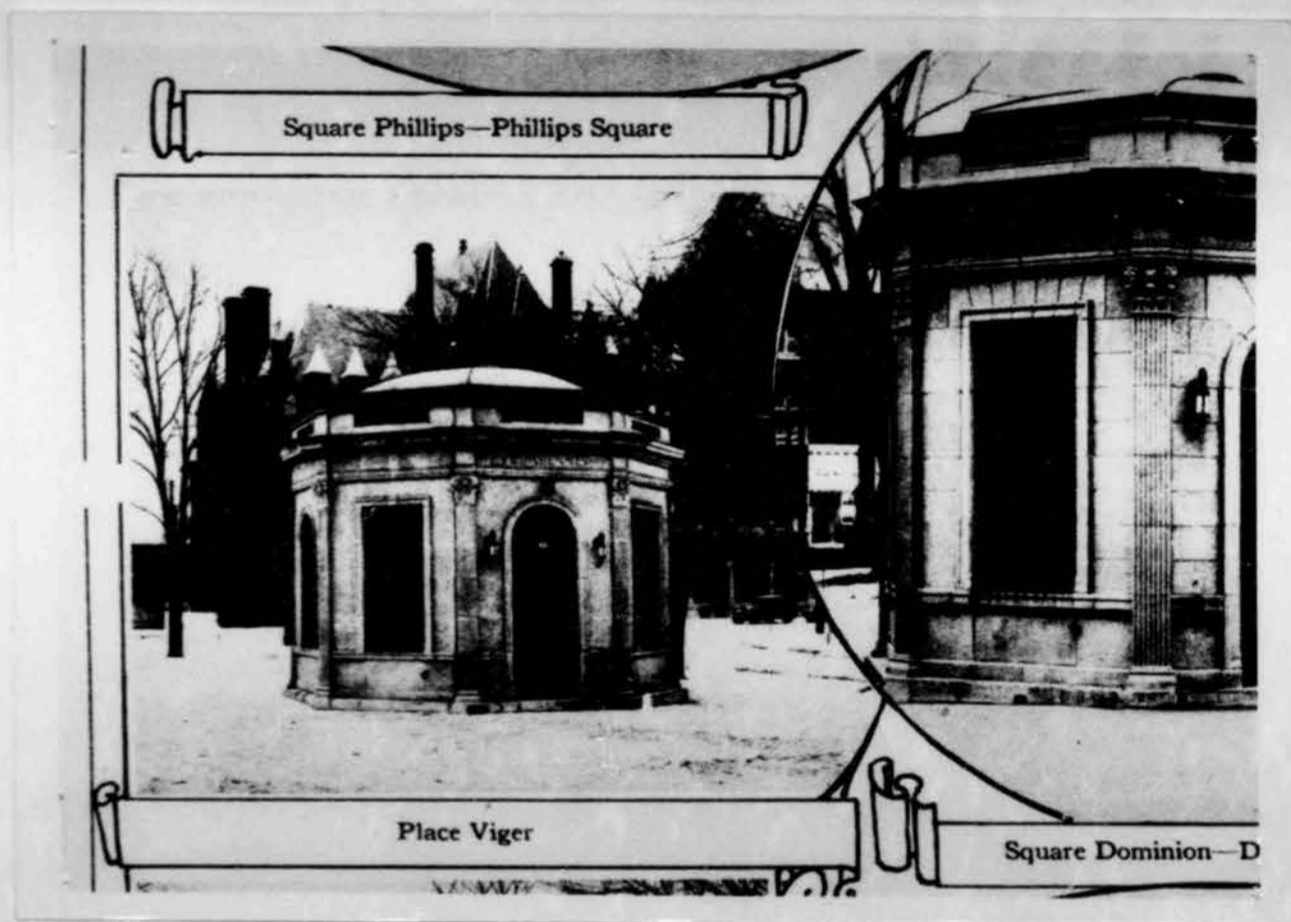
The pride of the lot in Montreal was of black marble erected in the square at the foot of McCord street opposite St. Anne's Church — both now gone.

Camilien Houde also beat out Mayor Drapeau in the selection of a sports centre. In 1932 he started the unemployed installing foundations for a large sports stadium south of Sherbrooke and between Pie IX and Viau St., the site now of an Olympic stadium.

Possibly Houde was way ahead of the times and dreamed great dreams also.

V. A. Linney.
Montreal.

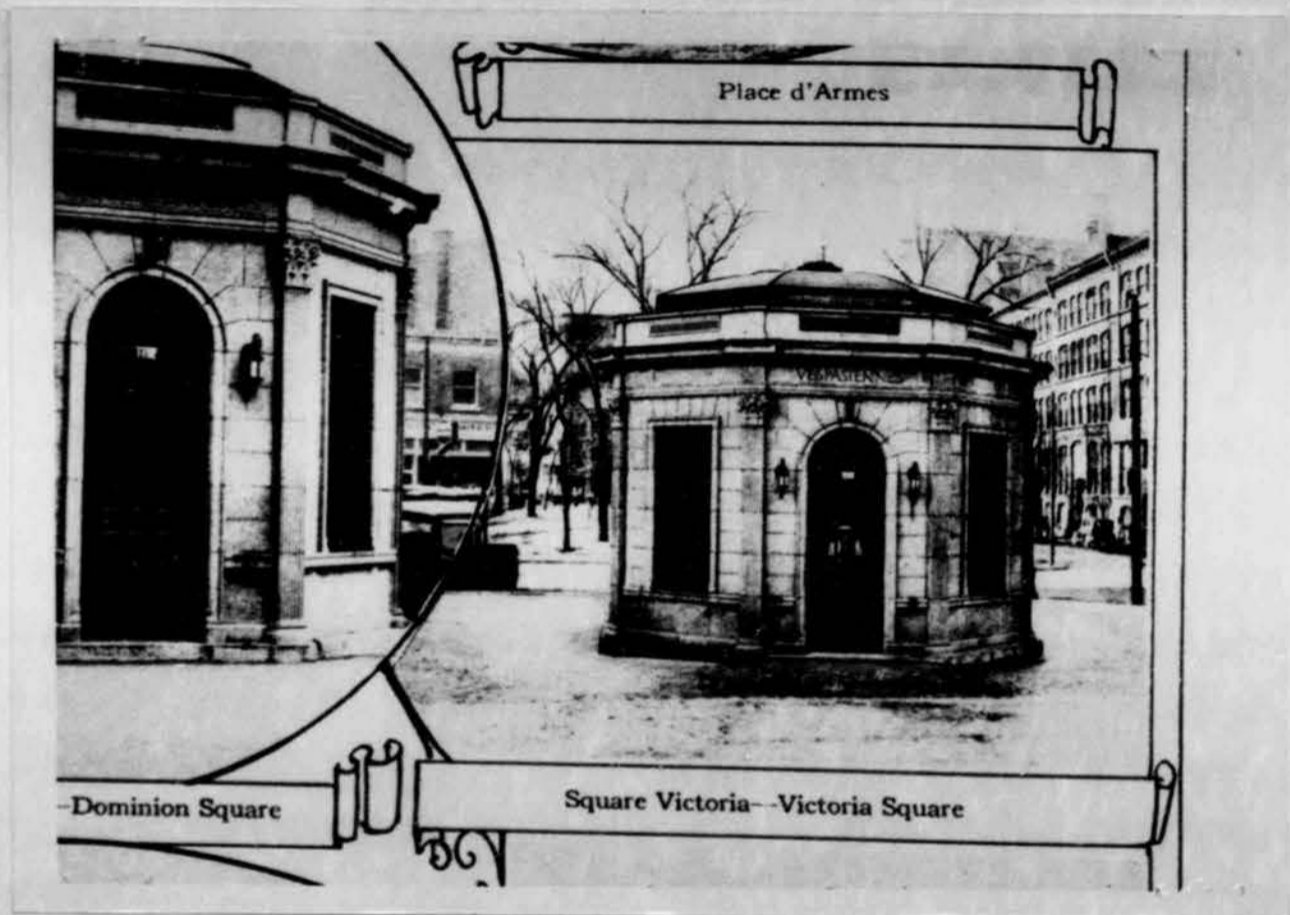
LES VESPASIENNES



D-233-26

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

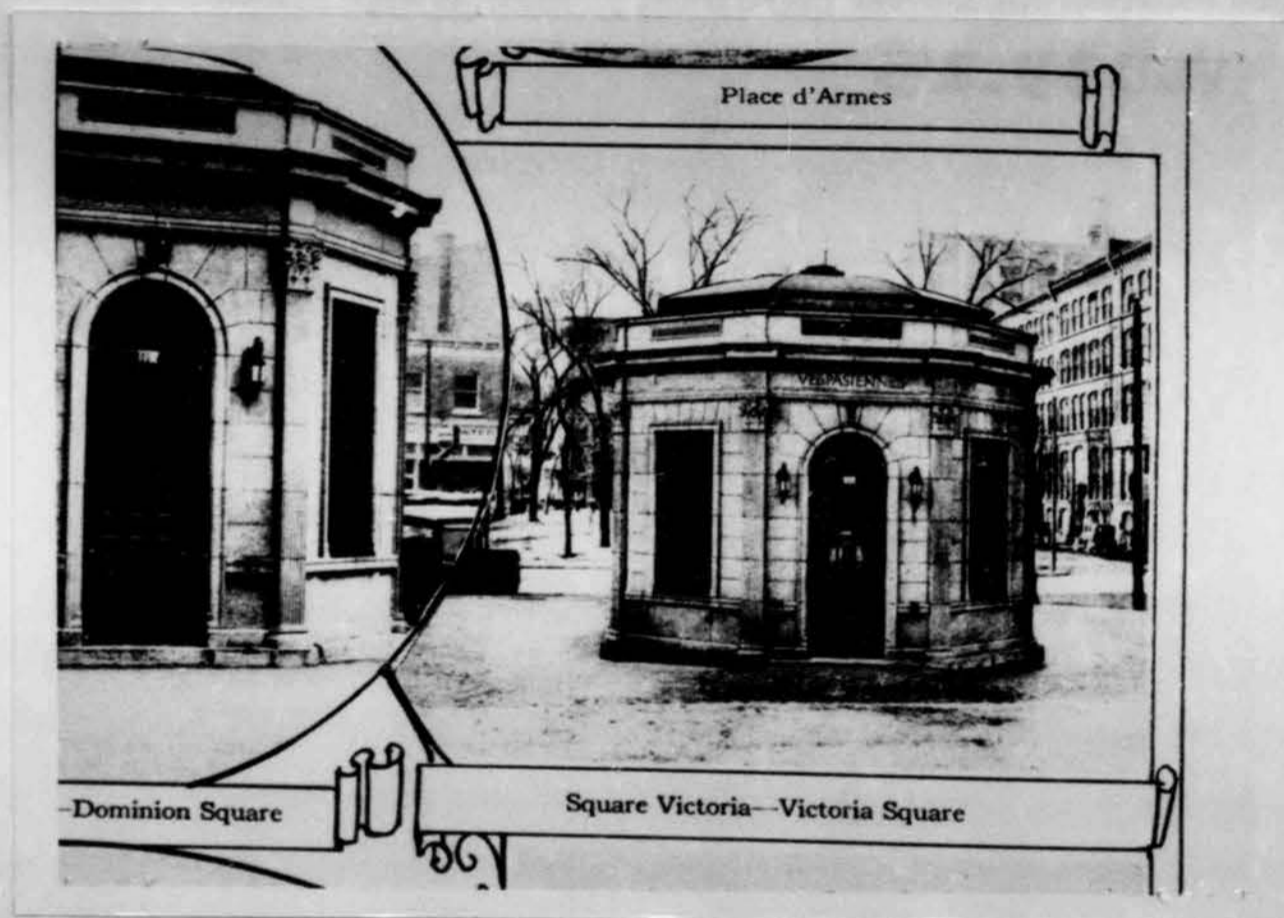
LES VESPASIENNES



D-233-25

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

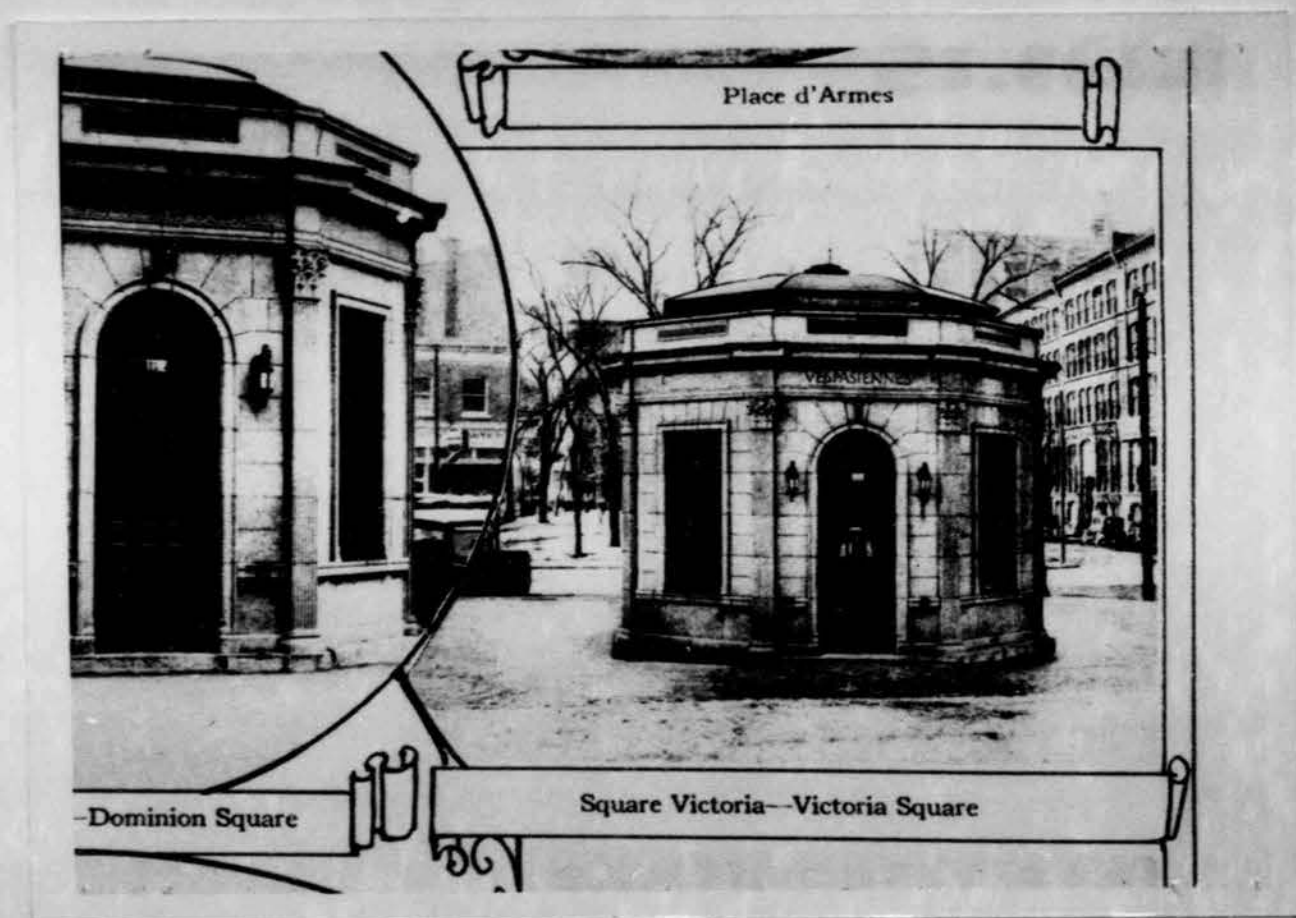
LES VESPASIENNES



D-233-25

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

LES VESPASIENNES



D-233-25

MONTREAL,
par Camillien Houde,
1932.

COMFORT STATION NO BETTING HOUSE

Soft-Drink Stand Owner Ac-
quitted of Operating Illegal
Quarters

POLICE MAKE CHARGES

Defence Lawyer Argues City
of Montreal Responsible if
Bets on Horses Placed
There

2 mars 1934

If the comfort station on Place d'Armes, beneath the shadow of the Sleur de Maisonneuve's towering monument, can be branded as a "betting house," cannot the City of Montreal, as landlord, lessor, occupier or agent having control over or charge of the "vespasiennne" be convicted under section 228 of the Criminal Code for knowingly permitting such premises to be used for the purposes of a disorderly house, and be condemned to a fine of \$200 and costs, or two months in jail?

Rene Theberge, K.C., put this question to Recorder-in-Chief Amedee Thoin, of the Recorder's Court, yesterday, in pleading on behalf of Romeo Blais, owner of a soft-drink stand in the Place d'Armes comfort station, who was charged by the Montreal Police Department with having kept a betting house. This and other arguments won an acquittal for Blais.

Constables told the court that they were "loafing" about Place d'Armes square on the afternoon of January 30 last, when they noticed groups of men standing about the entrance to the men's comfort station. Some were reading racing sheets; others whispered about doings at Hileah Park and Agua Caliente, and every once in a while one

of them would pop down below to the comfort station. Suspicious, the constables investigated, and deemed that Blais, the ginger pop vendor, was in reality operating a betting house. They made further investigations; bets had been accepted there for over a lengthy period of time. There were even rumors that city street-cleaners found it a convenient place to place the odd dollar or two on the nose. Nonchalantly, a constable went in, flung a dollar on the counter with the remarks: "Bet that on Fair Weather in the third at Agua Caliente; its for my friend, the waiter in the tavern below the hill." The bet was accepted. The result: Blais' arrest on a charge of keeping a public betting house.

CITY DECLARED KEEPER.

Papers had been seized, but Mr. Theberge successfully objected to their being submitted as evidence as the constables had had no search warrant at the time of their seizure. And he questioned the rights of the police to brand the comfort station a "public betting house." How could the accusation lie, he wondered, when section 227 of the Criminal Code ruled that a common betting house is a house, office, room or place "opened, kept or used for the purpose of betting between persons resorting thereto? Was the comfort station maintained by the City of Montreal "for the purpose of betting between persons resorting thereto?" If so, the city was the "keeper," and not Blais; he was a mere soft drink vendor.

Court upheld Mr. Theberge's argument, held that a comfort station could not be labelled a betting house, and that Blais' crime, if any, was one of facilitating betting, but not that of keeping a betting house within the meaning of the law. And the accused was acquitted.

Vaspasiennes — Comfort Stations

(Parc) Baldwin	(Square) Gallery	4356 Chapleau
(Square) Bellevue	Femmes-Women	2380 N.-Dame E.
(Square) Dominion	4355 Fullum	1192 Metcalfe
(Square) Dufferin	2382 N.-Dame E.	178 Dorchester O.
(Parc) Dupéré	1191 Peel	3472 St-Donat
(Quartier) Rochelaga	176 Dorchester O.	3338 La Fontaine
(Place) Jacques-Cartier	3470 St-Donat	451 Place
(Parc) Jarry	3338 La Fontaine	Jacques-Cartier
(Parc) La Fontaine	457 Place	7920 St-Laurent
(Parc) Lafontaine	Jacques-Cartier	1652 Rachel E.
(Parc) Laurier	7920 St-Laurent	2315 Nicolet
(Parc) Maisonneuve	1653 Sherbrooke E.	1115 Laurier E.
(Quartier) Montcalm	2316 Valois	4810 William-David
(Parc) Mont-Royal	1127 Laurier E.	6843 Papineau
(Parc) Mont-Royal	4810 William-David	323 Duluth O.
(Chalet) Mont-Royal	6845 Papineau	369 Mt-Royal O.
(Parc) Morgan	325 Duluth O.	1200-1206 Ave des Pins
(Parc) Notre-Dame-de-Grâce	370 Mt-Royal O.	4370 Ste-Catherine E.
(Square) Papineau	1194 Ave des Pins	3500 Girouard
(Ave) Pasteur	4374 Ste-Catherine E.	1710 Craig S.
(Square) Phillips	3501 Marell	12143 Pasteur
(Place) d'Armes	1712 Craig E.	600 Ste-Catherine O.
(Parc) St-Henri	12139 Pasteur	510 Place d'Armes
(Square) Victoria	610 Ste-Catherine O.	206 St-Ferdinand
(Square) Viger	504 Place d'Armes	554 Craig O.
(Square) Western	205 St-Ferdinand	801 Craig E.
	555 St-Jacques O.	801 Craig E.
	800 Viger	2331 Ste-Catherine O.
	2330 Ste-Catherine O.	140 Murray
	138 Murray	
	Men-Hommes	

Ex: Guide de la police 1940

On ne doit pas manger dans des vespasiennes

Une intervention opportune du Dr Albert Lesage et les réflexions qu'elle suscite

Le Devoir 25 avril 1941

Le Dr Albert LeSage, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et conseiller municipal, s'est, en cette dernière qualité, opposé hier à l'octroi de concessions dans les vespasiennes. On y vend des cigarettes, du tabac, des liqueurs gazeuses, des confiseries et des pâtisseries et des fruits.

Le Dr LeSage a marqué combien il est inconvenant, du double point de vue simple propreté et hygiène, de vendre des produits alimentaires dans pareils endroits. Ce à quoi on lui a opposé que cela se fait déjà et que l'acceptation de sa proposition créerait des chômeurs de plus et des recettes de moins pour la trésorerie municipale.

Ce sont là, comme on dit, raisons qui ne tiennent pas debout. Et nous saluons avec joie l'avènement d'un nouvel esprit au Conseil municipal de Montréal. Quand la construction des vespasiennes fut décidée en 1931, on les installa, comme d'habitude, au petit bonheur, sans le moindre souci des convenances. Nos lecteurs se souviennent des protestations, hélas! vaines, que nous élevâmes dans le temps contre celle de la Place d'Armes, qui place, sous le nez du sieur Chomedy de Maisonneuve des casquettes incongrues. Les villes reconnaissantes ont coutume de consacrer un encens d'autre qualité à la gloire de leurs fondateurs et de leurs hommes illustres.

C'en était pourtant assez de violer les règles de la décence et de l'esthétique. Mais on trouva moyen, comme on vient de le voir, de violer en plus les règles d'hygiène. Motif péremptoire: quelques dollars de plus dans les coffres de Concordia, que la gabegie passée a changé en tonneau des Danaïdes; et ce genre de tirelire rend assez inutile les économies les plus importantes et, à plus forte raison, celles qui sont insignifiantes.

Jusqu'à ce que tantôt notre attention ait été attirée sur la discussion éditoriale dont nous parlons, notre propos était de parler de la situation de l'hygiène en Saskatchewan, province pauvre, affligée par les tempêtes de poussière qui ont ruiné ses plus belles régions agricoles et, aussi, par le chômage et la mévente du blé. Cependant, il y a des compressions que là on s'interdit formellement. On y maintient intact et on y accroît même le budget de l'hygiène, avec ce résultat que dans plusieurs domaines la province misérable, meurtrie, devance la nôtre et toutes les autres en hygiène publique; et que l'état de l'hygiène dans ses grandes villes suscite d'humiliantes comparaisons pour la métropole du Canada.

* * *

L'amendement proposé par le doyen de la Faculté de médecine n'a pas été agréé, mais tout n'est pas perdu, puis-

que la proposition principale n'a pas réuni le nombre de voix réglementaires.

Au vrai, si l'on agréait une autre proposition du Dr LeSage, la nouvelle commission d'hygiène, dont le nombre des membres est doublé, apporterait à la ville des économies qui compenseraient amplement ce qu'elle perdrait en supprimant les concessions dans les vespasiennes. Actuellement les membres de la commission d'hygiène municipale, qui ne sont pas également membres du Conseil municipal, touchent \$25 par séance. Le Dr LeSage est d'avis que tous les membres de la commission d'hygiène devraient donner leurs services à titre gratuit. De fait, cela ne ferait qu'augmenter le prestige de celle-ci et serait par conséquent excellent; car on doit espérer que, de plus en plus, on mettra de l'ordre dans les choses municipales et que celles qui sont du ressort de l'hygiène seront soumises à la commission d'hygiène.

Nous souhaitons, notamment, que bientôt cette dernière donne son attention au système intolérable, dégradant, honteux pour une ville de notre importance, sans compter que, comme dans le cas des vespasiennes, il est antihygiénique, de l'enlèvement des ordures ménagères. Deux fois par semaine, dans le quartier que nous habitons, et qui n'est sûrement pas l'un des moins bien traités, le passage, à des heures variées mais toujours pendant que les rues sont remplies d'autos et de piétons, le passage des voitures de l'incinération qui ne sont pas couvertes laissent une traînée de papiers souillés, de chiffons, de gravats et d'ordures de toute sorte. Par ailleurs, le dimanche, les rues, particulièrement à l'abord des églises, sont dans un état de malpropreté qui ferait la joie du ghetto le plus oriental.

On ne corrigera cet état de choses que lorsque les voitures de l'incinération seront couvertes (et que les couvercles fermeront) et que lorsque les rues seront balayées et arrosées de bonne heure le dimanche matin.

De cette chose modeste mais si essentielle au point de vue bonne tenue de la ville et confort de ses habitants, la commission d'hygiène, renforcée et accrue en prestige, devrait bien s'occuper incessamment.

Ce n'est pas un hors-d'oeuvre que de terminer ces notes consacrées à l'hygiène en signalant à l'attention de nos lecteurs que le service de santé municipal de la ville organise conjointement avec la Ligue canadienne de santé (division de Québec) une "semaine d'immunisation contre la diphtérie, du 5 au 10 mai prochains.

25-1V-41

↳ Louis DUPIRE

La vente des rafraichissements dans les vespasiennes 25 avril 1941

Lorsque le conseil aborda la question de l'octroi des concessions, le Dr Albert LeSage, appuyé par le conseiller McEvoy, proposa que la ville défendit l'octroi de concessions pour la vente de bonbons et rafraichissements dans les vespasiennes. On en était alors à l'article 5—dernier item discuté avant l'ajournement—ayant trait au restaurant de la vespasienne de la Place d'Armes.

Le Dr LeSage déclara que l'hygiène et la propreté défendaient une telle pratique qui créait une mauvaise impression sur les touristes, et qu'il fallait considérer l'intérêt général avant l'intérêt privé. "Ces endroits, dit-il, sont pour y passer et non pour y séjourner".

D'autres conseillers se déclarèrent contre l'amendement LeSage, en disant que la ville avait demandé des soumissions et que le refus de louer ces restaurants empêcherait des familles de gagner leur vie.

D'autres conseillers firent valoir que l'aménagement de ces endroits protégeait l'hygiène et que l'on n'y vendait que des cigares, des cigarettes, du chocolat et des liqueurs en bouteille. On ne peut y prendre aucun repas. Finalement, la question fut mise au vote et l'amendement LeSage fut défait par 36 voix à 28. Toutefois, l'article en litige, par un vote de 41 à 25, fut laissé sur la table, ce qui veut dire qu'il reviendra devant le conseil à une séance subséquente.

Le Canin 24 oct 1952

Costumes réclamés pour les préposés aux vespasiennes

Le Comité d'Etude de la Ligue du Progrès Métropolitain, sous les signatures de MM. Bertrand Massé, André Labrosse et René Demers, vient de remettre aux membres du Comité Exécutif de la Cité de Montréal un mémoire concernant l'apparence et la tenue générale des vespasiennes municipales.

Comprenant une longue documentation sur le sujet, ce mémoire recommande l'application de quatre améliorations distinctes à savoir: Que les préposés au nettoyage et à la surveillance desdites vespasiennes municipales soient revêtus d'un costume officiel, lequel permettra aux visiteurs ainsi qu'aux touristes de les identifier sans difficulté, tout en leur conférant une apparence qui serait beaucoup plus de pair avec une ville de l'importance de Montréal que ne l'est le relâchement déplorable que se permettent certains de ces employés municipaux dans leur façon actuelle de se vêtir pour vaquer à leur besogne.

Que des verrous soient immédiatement opposés à toutes les portes de cabines desdites vespasiennes municipales, lesquelles battent à tout venant, qu'elles soient occupées ou non et ce, dans l'intérêt immédiat de la décence et du respect humain.

Que du savon liquide soit fourni à toutes lesdites vespasiennes municipales, afin que les savonniers, actuellement installés mais rendus absolument inutiles par ce manque de produit, cessent de n'être que des parures et servent aux visiteurs dans l'intérêt de l'hygiène et de la propreté publique.

Que des ordres soient transmis aux responsables de l'entretien des bâtisses abritant lesdites vespasiennes municipales, afin que les réparations urgentes y soient effectuées et que de la peinture y soit posée à des intervalles réguliers, pour la meilleure apparence et la tenue générale de ces endroits publics.

Vespasiennes réclamés pour le Parc Drake

La Ligue du Sacré Coeur de la paroisse St-Paul entreprendra, dès cette semaine, des démarches auprès du conseiller Fabien Laberge afin qu'il obtienne de la ville de Montréal des vespasiennes pour le parc Drake.

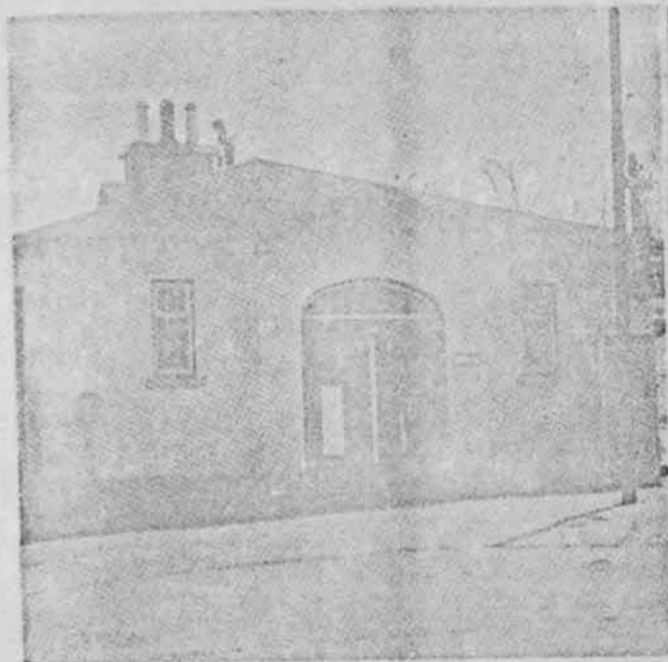
On a révélé que les enfants doivent constamment s'exposer à cause du manque de vespasiennes dans le parc. Ils traversent la rue pour aller à leur domicile ou se donnent en spectacle aux autres enfants.

On s'attend donc à une action énergique de la part du conseiller Laberge et on espère qu'il pourra donner satisfaction à ses concitoyens de St-Paul.

Un autre problème se pose avec le parc de la rue Drake où beaucoup de jeunes de la Côte St-Paul vont jouer durant les beaux jours. Il n'y a pas de vespasiennes en cet endroit. (Vespasienne: endroit public où les passants peuvent satisfaire leurs besoins naturels, du nom de l'empereur Vespasien qui avait établi un impôt sur les urinoirs publics.) Sans taxer, il y aurait possibilité d'y construire en cet endroit ces vespasiennes en détournant à cette fin l'argent d'autres projets non urgents. Actuellement, sauf pour les plus audacieux quand la nature se fait sentir, les jeunes doivent se rendre à la maison pour satisfaire leurs besoins. Comme ce parc dessert la grande partie de Côte St-Paul, plusieurs de ces jeunes doivent couvrir une assez grande distance.

Nous prions l'Exécutif de la ville de Montréal de ne pas tarder. C'est un besoin pressant, légitime et naturel.

● Si la ville de Montréal a réouvert la vespasienne située à l'entrée du tunnel de la rue Wellington, c'est grâce au Conseiller municipal FRANK HANLEY. Frank se rend populaire auprès de ses électeurs par tous les moyens possibles, on en conviendra.



Austérité dans les "camilliennes"

Les camilliennes installées à l'angle des avenues du Parc et Mont-Royal ont été fermées il y a plus d'une semaine par la ville de Montréal. Cet endroit de "soulagement" servait d'abord à tous les usagers des six lignes de la CTM qui ont le parc Mont-Royal comme terminus. De plus, les Montréalais qui visitaient la Montagne pouvaient toujours visiter cet endroit avant de poursuivre leur marche. Mais là... on économise, et finies les vespasiennes.

DIMANCHE/DERNIERE HEURE, le 21 avril 1968

Drapeau flushes out tree protesters

Mayor Jean D r a p e a u yesterday compared protests against his decision to remove more than 50 Sherbrooke Street elm trees to the outcry that greeted the opening of Montreal's first vespasienne — public toilet — in 1880.

Public satisfaction with an underground walkway and landscaped approaches soon to replace the elms will equal that won by the vespasiennes, he predicted.

"The walkway will be a homage to greenery, to nature," the mayor told viewers of Channel 10's public affairs program, Monsieur le Maire.

"It will serve hundreds of thousands of pedestrians crossing Sherbrooke from Olympic park to the Botanical Gardens. Otherwise, we'd have to close the street to traffic."

He noted that more than 15,000 Montrealers and tourists used the Jacques Cartier Square vespasienne in the course of a few months. It opened in 1913.

"There was a great protest in the name of decency when the first vespasienne was built on McGill Street.

"People called it inconceivable, but more followed."

The Paris-inspired innovation ably met a public need and the proposed walkway will do the same, said Mayor Drapeau.

However, he admitted in answer to a woman's query, Montreal has closed or limited the hours of many of its vespasiennes.

"Statistics showed that in some cases only 10 women a day were making use of a location. And maintenance can cost a lot.

"But the parks still have vespasiennes."



Vespasienne
Carré Cabot
coin Atwater & Ste-Catherine

CUM - Planification
Film #53
Juillet 1975



Vespasiennes

Carré Viger

1976



Vespasiennes

Carré Dominion

1976

à Claude Landry, ing.

de Pierre Renaud
District Nord

RÉFÉRENCE
Vespasiennes

Vespasienne 7920, rue Saint-Laurent

Bâtiment ouvert à l'année.

Sert au public seulement l'hiver pour la patinoire.

Ouvre le 17 décembre et ferme vers la fin février.

Le reste de l'année, il sert au personnel des Parcs
ou pour entreposage.

PR/nmp

1239 avenue Pasteur

Il existe par. Au 12, 141, rue Pasteur,
il y a un abri de parc (cabane) sans
toilette et qui est utilisée l'hiver
pour la patinoire.

Quésquin

1979-10-24

à Monsieur Claude Landry, ing.
LE SURINTENDANT

de F. A. Guilbault, ing.
Chef du district est

RÉFÉRENCE : VESPASIENNES

PARC BALDWIN - (0082)

- 1- Bâtiment ouvert.
- 1.1 - Salles de toilette au rez de chaussée.
Salles de deshabillage au sous-sol.
- 1.2 - Ouvert: De la St-Jean Baptiste à la Fête du Travail.
Du début de décembre à la fermeture des patinoires.

PARC DUPERE - (0469)

- 1- Bâtiment ouvert.
- 1.1 - Salles de toilettes au rez de chaussée.
- 1.2 - Ouvert pour les gens qui cultivent un jardin dans le parc, l'été.

PLACE JACQUES-CARTIER: Aucune vespasienne ou abri.

PARC LAURIER

- 1- Bâtiment ouvert.
- 1.1 - Salles de toilette au rez de chaussée.
Salles de deshabillage au sous-sol.
Club Age d'Or au 1er étage.
- 1.2 - Ouvert à l'année.

PARC MORGAN - (0103)

- 1.1 - Kiosque à musique.
- 2- Toilettes fermées depuis plus de cinq (5) ans.

. . . / 2

CARRE VIGER

- 2- Vespasiennes fermées depuis plus de cinq (5) ans.

SQUARE BELLERIVE, 2380 Notre-Dame est - (0364)

- 2- Vespasiennes fermées depuis plus de cinq (5) ans.

CARTIER HOCHELAGA, 3338 Lafontaine

- 2- Fermé depuis 1976.

PARC LAFONTAINE - (0006)

- 2- Vespasiennes fermées depuis plus de cinq (5) ans.
Ré-ouvertes pour les Olympiques en 1976; fermées depuis.

PARC LALANCETTE - (0179)

- 1- Bâtiment ouvert.
1.1 - Toilettes au rez de chaussée.
Salles de deshabillage au sous-sol.
1.2 - Ouvert: De la St-Jean Baptiste à la Fête du Travail.
Du début de décembre à la fermeture des patinoires.

PARC MAISONNEUVE, 4810 William David

- 2- Inconnue.

SQUARE PAPINEAU - (0175)

- 2- Vespasiennes fermées depuis plus de cinq (5) ans.



F. A. Guilbault, ing.
Chef du district est

VESPASIENNES

	<u>CONTRAT ACCORDE</u>	<u>ENTREPRENEUR</u>	<u>ACCEPTATION DEFINITIVE DES TRAVAUX</u>
Parc Baldwin 3e 40645 4355 Fullum	7 avril 1931	Ville de Montréal	
Parc Bellerive 3e 40645 2380 Notre-Dame E.	7 avril 1931	Ville de Montréal	
Square Dominion 3e 40645 1191 Peel 1192 Metcalfe	13 avril 1931	L.G. Ogilvie & Co. Ltd.	20 octobre 1931
Carré Dufferin 3e 42707	4 février 1932	Richard & E.J. Ryan Ltd.	16 octobre 1933
Parc Dupéré 3e 40740 3472 St-Donat	13 avril 1931	Ville de Montréal	
Quartier Hochelaga 3e 42430 3338 Lafontaine	31 octobre 1931	Ville de Montréal	
Place Jacques-Cartier 2e 3008 451-457 Place Jacques-Cartier	23 septembre 1912	M.T. Lessard	Janvier 1913
Parc Jarry 3e 40962 7920 Saint-Laurent	4 mai 1931	Ville de Montréal	
Parc La Fontaine 3e 40962 1653 Sherbrooke 1652 Rachel E.	4 mai 1931	Ville de Montréal	
Parc Lalancette 3e 40644 2315 Nicolet 2316 Valois	7 avril 1931	Ville de Montréal	
Parc Laurier 3e 37460 1127-1115 Laurier E.	7 octobre 1930	Ville de Montréal	
Parc Maisonneuve VOIR: Feuilles annexées -2		Ville de Montréal	
Quartier Montcalm 3e 41047 6843 Papineau	11 mai 1931	Ville de Montréal	

à Monsieur Claude Landry, ing.
Surintendant

de Monsieur Maurice Thomas, ing.
Chef de District

RÉFÉRENCE Vespasienne

Monsieur,

A votre demande (votre note de service du 27/09/79) nous vous fournissons les renseignements suivants:

Carré Dominion:	Fermé depuis 1973.
Abri Notre-Dame-de-Grâce:	Ouvert l'été, fermé pour la période d'hiver sauf pour le patinage à la demande des Sports & Loisirs.
Carré Phillip:	Démoli depuis 1973.
Place d'Armes:	Vespasienne ouverte au public 52 semaines par année.
Square Victoria:	Démoli depuis 1970.
Square Gallery:	Occupé par les Sports et loisirs comme centre, 52 semaines par année.
Square Cabot:	Fermé depuis 1978.
Parc Mont-Royal:	Chalet Mont-Royal, restaurant et vespasienne ouverts 52 semaines par année.
Parc Mont-Royal: (Vespasienne Duluth)	Vespasienne ouverte au public 52 semaines par année.
Parc St-Henri:	Abri de parc ouvert durant la période d'été.

A noter que les dates mentionnées sont approximatives.

Carré Dufferin: Démoli depuis le début des années '70.

Maurice Thomas

Maurice Thomas, ing.
Chef de District

c.c R. Lalonde

Parc Mont-Royal (2) 7 avril 1931 Ville de Montréal
 ✓ (Parc Jeanne-Mance)
 3e 40645

✓ Chalet Mont-Royal VOIR: feuilles annexées -1

Parc Morgan 4 mai 1931 L.G. Ogilvie & Co. Ltd. 30 décembre 1932
 3e 40625
 4320 Ste-Catherine E.

Parc Notre-Dame- 7 avril 1931 Ville de Montréal
 de-Grâce
 3e 40644
 3500 Girouard

Carré Papineau 7 avril 1931 Ville de Montréal (démolie),
 3e 40645
 1712 St-Antoine E.
 1710 "

Avenue Pasteur 11 mai 1931 J. Desormeaux 30 décembre 1932
 3e 40621
 12139 Pasteur

Carré Phillips 11 mai 1931 Richard & E.J. Ryan & Co. Ltd.
 3e 41040 8 février 1933
 600/10 Ste-Catherine O.

Place D'Armes 11 mai 1931 Richard & E.J. Ryan & Co. Ltd.
 3e 41040 8 février 1933
 504 Place d'Armes
 510 " " *année 1980*

Parc Saint-Henri 11 mai 1931 Ville de Montréal
 3e 37681
 205 Saint-Ferdinand

Square Victoria 13 avril 1931 L.G. Ogilvie & Co. Ltd. 20 octobre 1931
 3e 40645

Square Viger 13 avril 1931 L.G. Ogilvie & Co. Ltd. 20 octobre 1931
 3e 40645
 800 Viger
 801 Saint-Antoine E.

Square Cabot 13 avril 1931 L.G. Ogilvie & Co. Ltd. 20 octobre 1931
 (Ancien Square Western)
 3e 40645
 2030 Ste-Catherine O.

Square Gallery 8 février 1932 Richard & E.J. Ryan Ltd. 10 novembre 1932
 3e 43161
 138 Murray

Le 1er octobre 1979.

VESPASIENNE QUARTIER ST-ANNE: Près tunnel Wellington
et parc Marguerite Bour-
geys

Architecte: M. D.J. Spence. Voir Dossier 3ième série
43161/5

La vespasienne du carré Viger déménagée au carré Saint-Louis

Lors des travaux de construction de l'autoroute Ville-Marie (prolongement vers l'est), la vespasienne du carré Viger sera démantelée et réinstallée au carré Saint-Louis, sur Saint-Denis, au nord de Sherbrooke.

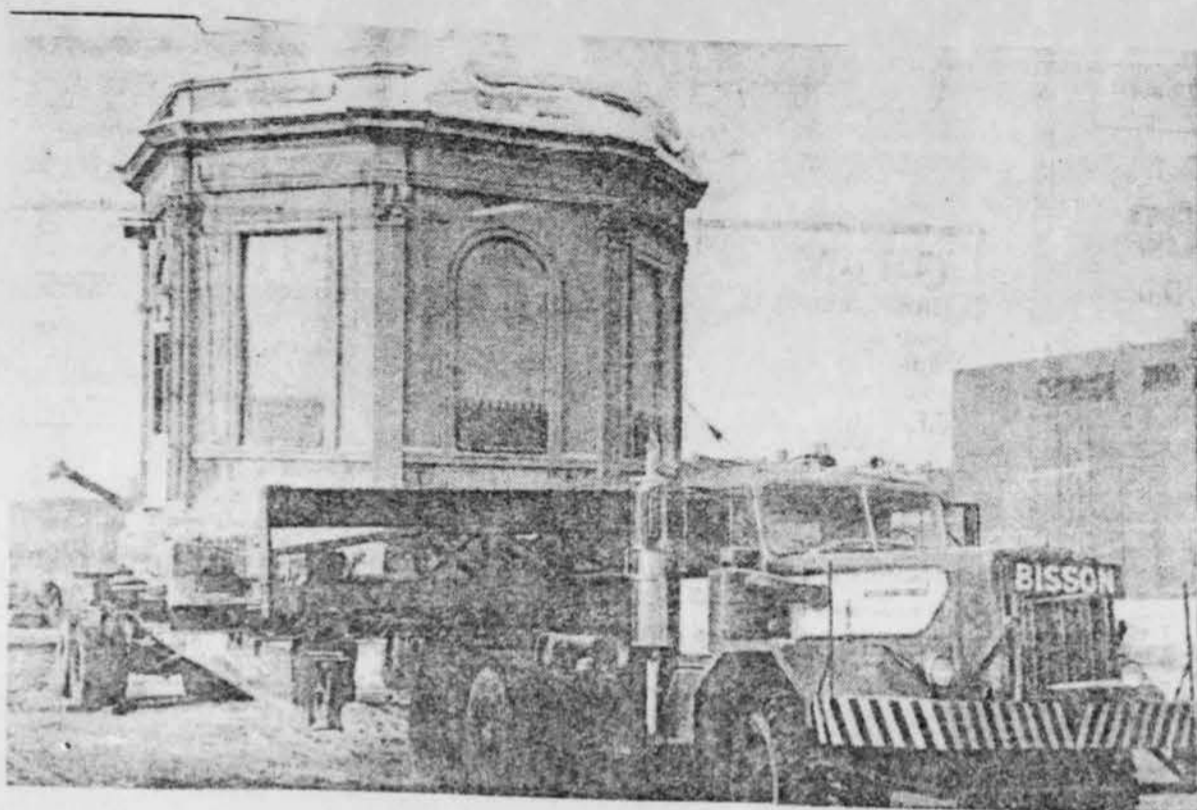
Il n'existe que trois exemplaires du genre à Montréal (carré Cabot, carré Dominion et carré

Viger) et les autorités municipales ont décidé de conserver cette vespasienne du carré Viger à cause de la qualité de l'architecture de ce bâtiment. Sa nouvelle demeure, le carré Saint-Louis, constitue un lieu aux qualités urbaines pertinentes, tant au point de vue spatial qu'au point de vue de l'environnement architectural de ce quadrilatère.

Conduite d'eau

Le conseil municipal a entériné ce projet, hier soir, en même temps qu'il a autorisé la construction d'une conduite d'eau de la rue Sanguinet à la rue Saint-André. Les dirigeants de Montréal veulent ainsi profiter des travaux de prolongement de l'autoroute pour installer cette conduite qui acheminera l'eau jusqu'à la rue de Marlborough (à l'est de Fullum) et permettra d'assurer une alimentation adéquate et de maintenir une pression convenable dans la zone située à l'est de l'avenue de Lorimier.

Des crédits de \$1,900,000 ont été votés hier soir pour la réalisation de ce projet. Le déplacement de la vespasienne et les dépenses incidentes et imprévues en regard de la pose de la conduite d'eau sont évaluées à \$131,609. Les travaux devraient débuter dans les premiers mois de 1981.



Déménagement d'une vespasienne «historique»

■ La vespasienne du carré Viger a été démenagée hier au carré Saint-Louis où elle deviendra un marché aux fleurs exploité par l'entreprise privée. L'entrepreneur général chargé de l'opération a mis deux heures pour effectuer le trajet. La vespasienne a dû être déplacée en raison des travaux de construction de l'autoroute Ville-Marie vers l'est. L'aménagement futur du carré Viger faisant présentement l'objet d'étude au service de l'urbanisme de la ville de Montréal, ce service préconisait le carré Saint-Louis comme lieu d'emplacement de la vespasienne reconnue pour sa valeur historique. Elle avait été construite au cours des années '30 sous le règne de Camilien Houde.

photo Michel Gravel



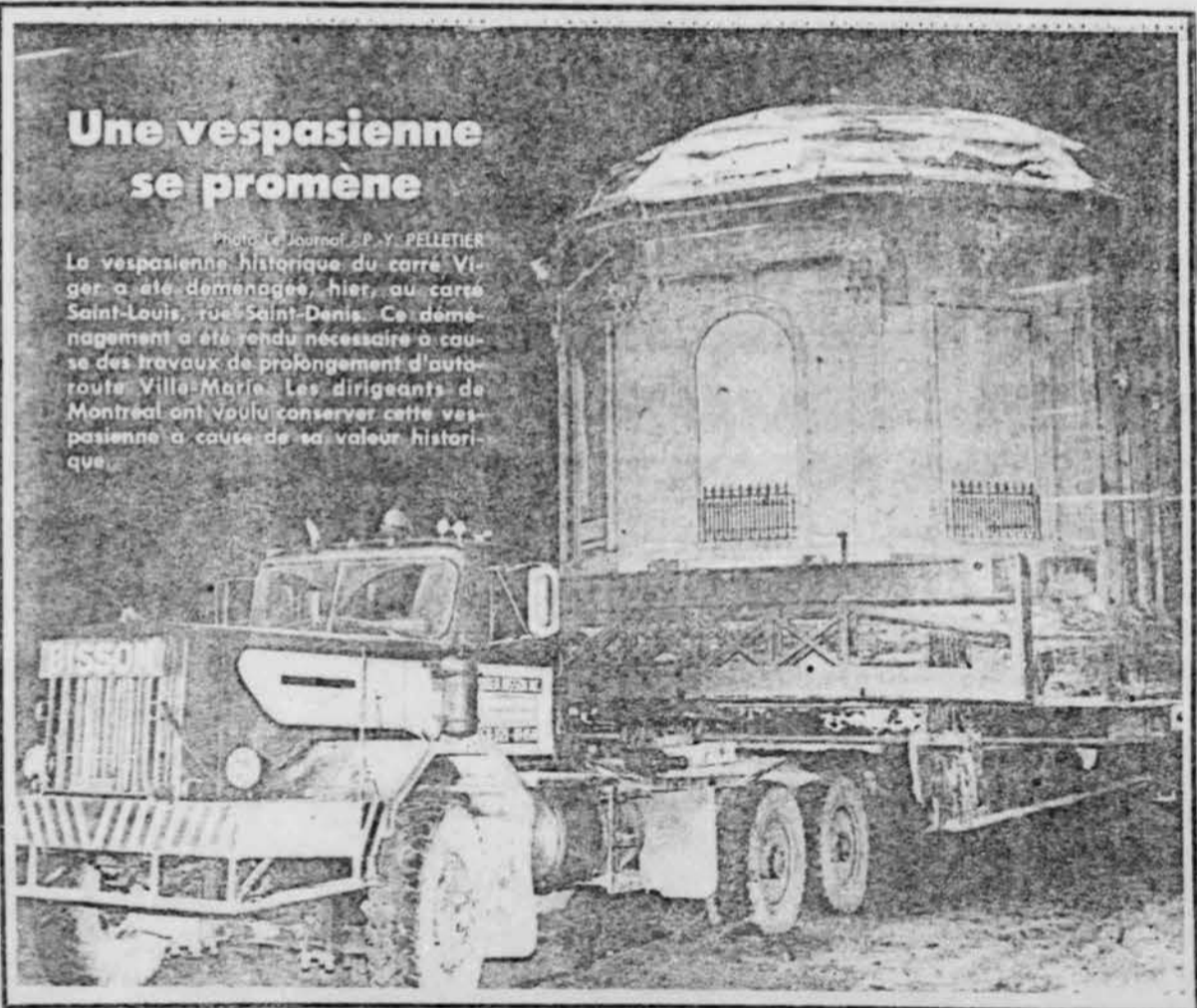
photo Michel Gravel LA PRESSE

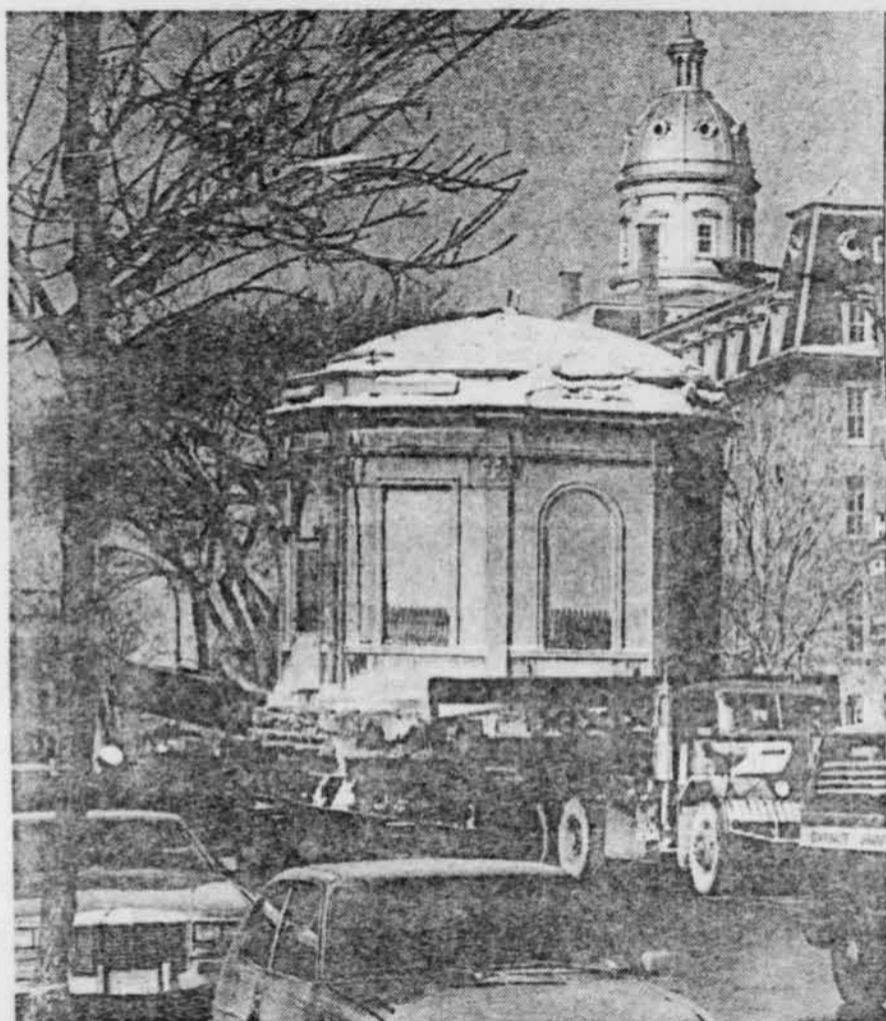
UN MARCHÉ AUX FLEURS

■ La vespasienne du carré Viger a été démenagée hier au carré Saint-Louis où elle deviendra un marché aux fleurs exploité par l'entreprise privée. L'entrepreneur général chargé de l'opération a mis deux heures pour effectuer le trajet. La vespasienne a dû être déplacée en raison des travaux de construction de l'autoroute Ville-Marie vers l'est. Elle avait été construite au cours des années 30 sous le règne de Camillien Houde.

Une vespasienne se promène

Photo: Le Journal, P.-Y. PELLETIER
La vespasienne historique du carré Viger a été démenagée, hier, au carrefour Saint-Louis, rue Saint-Denis. Ce démenagement a été rendu nécessaire à cause des travaux de profondement d'auto-route Villa-Marie. Les dirigeants de Montréal ont voulu conserver cette vespasienne à cause de sa valeur historique.





Pour protéger cette «camilienne» du parc Viger menacée par les travaux de prolongement de l'autoroute Ville-Marie, les autorités municipales l'ont fait transporter hier avec grande précautions vers le carré Saint-Louis. La vocation de cette vespasienne construite durant la crise ne sera plus la même. On la transformera en marché aux fleurs ou en kiosque d'information touristique. (Photo Jacques Grenier)



LA VESPASIENNE VOYAGEUSE DU SQUARE VIGER
PASSE A L'HISTOIRE INTERNATIONALE

Montréal, ville internationale, a une raison de plus pour prétendre à ce titre.

Titus Flavius Sabinus Vespasianus, empereur romain de l'an 69 à 79, n'avait certainement pas imaginé que les chalets de nécessité qu'il avait construits à Rome, et qui portaient son nom, attireraient l'attention sur une modeste vespasienne montréalaise, quelque 2 000 ans plus tard.

En janvier dernier, la ville a déménagé, du square Viger au square Saint-Louis, un des derniers urinoirs publics, construits il y a 50 ans, pour faire place aux travaux de prolongement de l'autoroute Ville-Marie. Fermé depuis plusieurs années, ce modeste bâtiment de pierre reprendra vie à l'été alors qu'il sera converti en marché aux fleurs.

Cet édicule baladeur a fait l'objet de reportages qui ont retenu l'attention d'un certain D.J. van de Poel, de Zwolle aux Pays-Bas. Ce Hollandais s'est empressé de faire parvenir une lettre au maire Jean Drapeau, expliquant qu'il était à rédiger un livre portant sur les chalets de nécessité et qu'il souhaitait vivement obtenir plus d'information sur "l'urinoir d'une grande valeur architecturale" du square Viger.

CIDEM, le service municipal chargé de l'initiative économique, a été rapidement appelé à la rescousse et son spécialiste en matière de chalets de nécessité, Paul Leduc, surintendant de la division des relations publiques, s'est empressé d'envoyer photos et documentation. Il a aussi signalé à M. van de Poel qu'un livre traitant des grands chalets de nécessité à travers le monde a été publié en Angleterre, il y a quelques années.

Histoire

La requête arrive à un moment mémorable dans l'histoire centenaire des vespasiennes montréalaises... aucune ne continuera d'être exploitée en 1981, selon l'architecte de la ville, M. Denis Bouchard.

L'an dernier, seule la station souterraine de la Place d'Armes a été en service et la ville ne se propose pas d'en réouvrir d'autres puisque l'accessibilité aux toilettes des établissements commerciaux qui bordent les places publiques a provoqué leur abandon.

Leur désaffectation arrive juste au moment où ces huttes de pierre allaient célébrer leur cinquantenaire. En effet, huit grandes vespasiennes et 14 plus petites ont été construites en 1931 alors que le maire de l'époque, Camillien Houde, avait en tête deux formes de soulagement face à la dépression.

La décision du maire Houde avait alors contribué à la naissance d'un nouveau mot dans le vocabulaire local; pendant de nombreuses années, ces édicules ont été appelées "Camilliennes" malgré le fait qu'ils avaient déjà été en exploitation depuis un demi siècle.

Les structures de pierre taillée, comme le chalet du square Viger, ont coûté environ \$25 000, en 1931, et suivaient les plans élaborés par le premier architecte en chef de la ville, Donat Beaupré.

En 1940, un Guide de la police énumérait 27 vespasiennes dans les parcs et squares de Montréal. Les statistiques de 1913 démontrent que le chalet de la Place Jacques-Cartier, avoisinant alors un marché public achalandé, a permis le "soulagement" de 70 000 personnes au cours des seuls cinq derniers mois de l'année.

Une coupure de presse envoyée à M. van de Poel date d'il y a plus d'un siècle. "La Minerve" s'en prenait à l'attitude du "Montréal Witness" qui s'était déclaré offensé par les vespasiennes installées dans la ville, en 1880.

Renseignements: Paul Leduc
872-5505

4 mars 1981



Ville de Montréal
CIDEM - Communications
155, rue Notre-Dame est,
Montréal H2Y 1B5

MONTREAL COMMUNIQUE

THIS MONTREAL JOHN
IS NOT YOUR ORDINARY JOHN
... IT'S AN INTERNATIONAL JOHN

Montréal, the international city, has one more reason to claim that title.

Titus Flavius Sabinus Vespasianus, emperor of all the Romans from A D 69 to 79, likely didn't foresee that the comfort stations he built in Rome, and which carried his name, would focus attention on a humble "vespasienne" in Montréal almost 2,000 years later.

In January, of this year, the city moved one of the last of its 50-year-old public urinals from Viger Square to Saint Louis Square to make way for the Ville Marie Autoroute extension. Closed for several years, the modest stone structure is to "bloom" as a flower market this summer.

The perambulating privy was the subject of a news story which caught the attention of D.J. van de Poel of Zwolle, Netherlands, who promptly wrote a letter to Mayor Jean Drapeau.

.../2

The Dutchman explained that he was working on a book about comfort stations and he was greatly interested in obtaining information on the Viger Square "urinary, of great architectonic value".

CIDEM, the city's economic initiative department, was quickly brought into the picture and its comfort station connoisseur, Paul Leduc, head of the Public Relations division, shipped off photos and written information. He also reminded Mr. van de Poel that a book on the great comfort stations of the world had been published in England a few years ago.

History

The query comes at a historical moment in the century-old story of "vespasians" in Montréal... none will be functioning in 1981, according to chief city architect Denis Bouchard.

Last year, only the underground station at Place d'Armes was in regular operation and the city has no plans to reopen any since they have generally fallen out of use due to the availability of toilets in commercial establishments found on public squares.

Their demise comes as the stone huts were to celebrate their golden anniversary. Eight large vespasiennes and 14 smaller ones were built in 1931 as then-Mayor Camillien Houde had two forms of relief in mind during the depression.

Mayor Houde's move coined a new word for the local lexicon as the stations were dubbed "Camilliennes" and this name persisted over the years, even if such stations had operated here for a half-century.

The cut stone structures, such as the Viger Square cabin, cost about \$25,000 in 1931 and followed the plans of the city's first official chief architect, Donat Beaupré.

In 1940, a police guidebook listed 27 vespasiennes in city squares and parks. In 1913, statistics showed that the Place Jacques Cartier station, then adjoining a busy public market, provided "relief" to 70,000 persons in the last five months of the year alone.

A press clipping sent to Mr. van de Poel is more than a century old. "La Minerve" takes issue with the stand of the "Montréal Witness" which was offended by the vespasiennes which had recently appeared in the city, in 1880.

Information: Paul Leduc
872-5505

Date: March 4, 1981

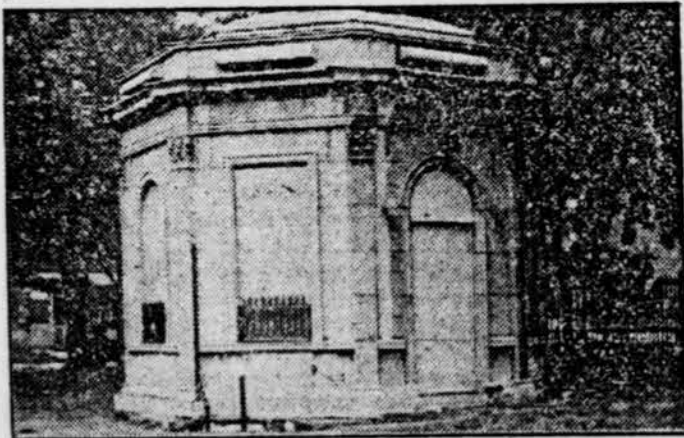
TED
BLACKMAN



Comfort station to be flower stall

GOOD MORNING: The last of the city's cut stone comfort stations, or "Camilliennes" as they've been known for a half-century, has been moved from Viger Square to make room for the Ville Marie Expressway extension and will reopen this summer as a flower market in Saint Louis Square.

The public urinals are internationally known as Vespasiennes, after the Roman emperor Titus Flavius Sabinus Vespasianus.



Last 'Camillienne' to reopen as flower market

who introduced them during his reign, 69-79 A.D. The first one apparently appeared in Montreal in 1880 and a clipping from the *Montreal Witness* indicates the paper was offended.

Though Doug Camilli's bathroom humor has become legend around *The Gazette*, they were not named "Camilliennes" after him but in honor of Mayor Camillien Houde. He ordered eight large vespasiennes, and 14 smaller ones, built in 1931 to make work during the depression.

"He offered, uh, two types of relief," says the city's unofficial historian, Paul Leduc.

The Viger Square station cost \$25,000 when it was built and was one of 27 operating at peak in 1940. The last one closed at Place d'Armes last year when the city decided there are now enough commercial establishments on city squares to provide the services rendered.

CAMILLIEN HOUDE LEUR DONNA SON NOM

Qu'est-ce qu'une camillienne?

**Simon Jeté
Montréal**

On appelait camillienne les toilettes publiques que le maire Camillien Houde avait fait ériger à plusieurs endroits à Montréal (Parc Jeanne-Mance, square Philipps, etc.), pour la satisfaction des citoyens pris d'un besoin pressant. Camillienne est le synonyme de vespasienne. On trouvait à Paris et dans les villes de France, des urinoirs publics portant ce nom de vespasienne, invention de l'empereur Vespasien qui avait doté Rome de ces toilettes publiques pour hommes. A Montréal, comme d'ailleurs en France, ces édicules publiques ont tous été démolis. La plupart étaient hantées par des homosexuels qui harce-

laient trop souvent les usagers de ces toilettes publiques. La ville de Montréal les fit fermer, il y a une vingtaine d'années.

VESPASIENNE (angle Papineau et Saint-Antoine)

Juin 1984 Démolie pour autoroute Ville-Marie.

PÉTITION DES RÉSIDENTS DU DISTRICT ST-JEAN BAPTISTE

La semaine dernière, des citoyens et citoyennes du district de St-Jean Baptiste rendaient publique une pétition faisant état du fait que l'absence de vespasiennes au Carré St-Louis engendrait un grave problème de pollution et de salubrité publique.

En effet, la popularité croissante de l'artère commerciale du haut St-Denis et du Carré St-Louis, de même que les effets de débordement des clients de la rue Prince-Arthur ont pour effet que beaucoup de personnes soulagent leurs besoins naturels sur les édifices environnants, dans le Carré et dans les ruelles avoisinantes.

On pourrait, bien sûr, objecter que la réglementation municipale en vigueur interdisent une telle pratique, le problème pourrait se résoudre en demandant aux policiers patrouilleurs d'être plus vigilants et de réprimer les coupables.

Toutefois, l'ampleur du phénomène est telle qu'il est illusoire de penser que le seul recours à

la répression l'endigera.

Si des personnes urinent autour du Carré St-Louis, c'est précisément qu'il n'existe pas d'endroit public où elles pourraient satisfaire leurs besoins naturels.

C'est pourquoi, il m'apparaît évident que la première recommandation des pétitionnaires d'installer des vespasiennes dans ou autour de la boutique de fleurs du Carré tombe sous le sens commun. Il faut fournir à cette foule envahissante dans le Carré St-Louis un tel service public avant de songer à réprimer systématiquement des contrevenants.

Cependant, l'installation de vespasiennes permanentes risque de prendre un certain temps avant de se matérialiser. C'est pourquoi, Monsieur le Président, je vous suggère d'y installer, à court terme, et pour l'été qui vient, des toilettes temporaires sèches pour faire face au problème de la forte affluence en cette période de haute-saison sur le plan touristique.

En complément, un meilleur éclairage des ruelles et une surveillance policière accrue devraient permettre de résoudre une situation qui perturbe encore une fois le caractère résidentiel de ce quartier.

L'aménagement de la rue Prince-Arthur sans consultation et sans étude d'impact, la concentration de commerces à haut volume de clients que sont les bars et restaurants, la publicité distribuée par la Ville aux congressistes et touristes sont tous des facteurs qui contribuent à amplifier le problème de pollution de l'air et par le bruit, que subissent les résidents et résidentes.

Il me semble que la suggestion d'installer des vespasiennes au Carré St-Louis serait un moyen peu coûteux pour la Ville d'atténuer les effets de certaines de ses politiques et surtout de régler un problème qui met en cause la santé publique.

Espérant que vous réserverez un accueil favorable aux suggestions pleines de sens des pétitionnaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

■ Des vespasiennes au square Saint- Louis

*Lettre adressée à M. Yvon Lamarre,
président du comité exécutif de la
Ville de Montréal*

LA SEMAINE dernière, des citoyens et citoyennes du district de Saint-Jean-Baptiste rendaient publique une pétition faisant état du fait que l'absence de vespasiennes au square Saint-Louis engendrait un grave problème de pollution et de salubrité publique.

En effet, la popularité croissante de l'artère commerciale du haut Saint-Denis et du square Saint-Louis, de même que les effets de débordement des clients de la rue Prince-Arthur ont pour effet que beaucoup de personnes soulagent leurs besoins naturels sur les édifices environnants, dans le square et dans les ruelles avoisinantes.

On pourrait, bien sûr, objecter que la réglementation municipale en vigueur interdisant une telle pratique, le problème pourrait se résoudre en demandant aux policiers patrouilleurs d'être plus vigilants et de réprimer les coupables.

Toutefois, l'ampleur du phénomène est telle qu'il est illusoire de penser que le seul recours à la répression l'endiguerait.

Si des personnes urinent autour du square Saint-Louis, c'est précisément qu'il n'existe pas d'endroit public où elles pourraient satisfaire leurs besoins naturels.

C'est pourquoi il m'apparaît évident que la première recommandation des pétitionnaires d'installer des vespasiennes dans ou autour de la boutique de fleurs du square tombe sous le sens commun. Il faut fournir à cette foule envahissante dans le square Saint-Louis un tel service public avant de songer à réprimer systématiquement des contrevenants.

Cependant, l'installation de vespasiennes permanentes risque de prendre un certain temps avant de se matérialiser. C'est pourquoi je vous suggère d'y installer, à court terme (pour l'été), des toilettes temporaires sèches pour faire face au problème de la forte affluence en cette période de haute saison sur le plan touristique.

En complément, un meilleur éclairage des ruelles et une surveillance policière accrue devraient permettre de résoudre une situation qui perturbe encore une fois le caractère résidentiel de ce quartier.

L'aménagement de la rue Prince-Arthur sans consultation et sans étude d'impact, la concentration de commerces à haut volume de clients que sont les bars et restaurants, la publicité distribuée par la ville aux congressistes et touristes sont tous des facteurs qui contribuent à amplifier le problème de pollution de l'air et par le bruit que subissent les résidents et résidentes.

Il me semble que la suggestion d'installer des vespasiennes au square St-Louis serait un moyen peu coûteux pour la Ville d'atténuer les effets de certaines de ses politiques et, surtout, de régler un problème qui met en cause la santé publique.

— JEAN DORÉ
Conseiller municipal, district
de Saint-Jean-Baptiste.
Montréal, 22 juin.

Malgré les odeurs d'urine

PAS DE VESPASIENNES AU CARRÉ SAINT-LOUIS...

Même si depuis quelque temps les résidants du Carré Saint-Louis se plaignent de la présence d'odeurs nauséabondes, la Ville de Montréal n'a absolument pas l'intention d'y placer des toilettes publiques.

Dans des pétitions adressées à la ville, les citoyens du quartier déplorent vivement le fait que les rues et ruelles environnantes soient carrément devenues des pissotières publiques.

Selon certains propriétaires, des usagers du parc ne se gênent plus pour aller uriner sur les murs de leur maison et ceci, sous leurs yeux.

Il en résulte, soulignent-ils, une très déplaisante odeur qui nuit à la qualité de l'environnement.

Le commissaire à l'embellissement de la

ville, Paul-Émile Sauvageau, se dit parfaitement conscient du problème.

Selon lui, des mesures correctives ont déjà été apportées et d'autres le seront sous peu.

«Par exemple, on a entrepris l'arrosage quotidien des rues et ruelles du quartier», précise M. Sauvageau.

«De plus, nous avons donné ordre d'installer un puissant lampadaire dans la ruelle située du côté nord du carré, entre les rues St-Denis et Drolet» ajoute-t-il.

Le secteur étant peu éclairé, les «libérateurs

de vessie» risquent peu d'être vus par les passants. Avec un éclairage plus prononcé on espère les éloigner.

D'un autre côté, les policiers de la CUM ont reçu ordre de surveiller plus étroitement le quartier.

Le vice-président du comité exécutif de la ville, Pierre Lorange, est catégorique: «Il n'est pas question qu'on ramène les vespasiennes dans les parcs publics».

Construites en 1932 à la demande du maire Camillien Houde pour contrer une période de chômage, ces lieux d'aisance publics ont graduellement été éliminés il y a quelques années.

«Ces vespasiennes étaient devenues inutilisées en raison de l'installation de toilettes dans toutes les stations-services ainsi que dans la plupart des restaurants», explique M. Lorange.

«Il existe à Montréal un règlement municipal qui oblige les restaurateurs à installer des toilettes publiques pour hommes et pour femmes au rez-de-chaussée de leur établissement».

«C'est ce qui explique que ces endroits sont devenus, avec le temps,

inutiles», d'ajouter M. Lorange.

Les résidants du quartier avaient notamment suggéré que l'on retransforme en vespasiennes l'emplacement pour la vente de fleurs dans le carré.

Construites au style de l'époque, les toilettes publiques se trouvaient au Carré Viger. On les a transportées au Carré Saint-Louis pour créer un local de vente de fleurs.

Pour leur part, les résidants du quartier demeurent sceptiques quant aux solutions proposées.

Ils ont tout simplement peur que la ville prenne «leurs vessies pour des lanternes».

ODEUR D'URINE AU CARRÉ SAINT-LOUIS

SELON UN CITOYEN, LE PROBLÈME RESTE ENTIER

«Ce n'est pas vrai que le camion d'arrosage vient tous les jours.

«Ce n'est pas vrai que la police patrouille tous les jours.

«Le lampadaire promis, ce n'est pas pour demain.

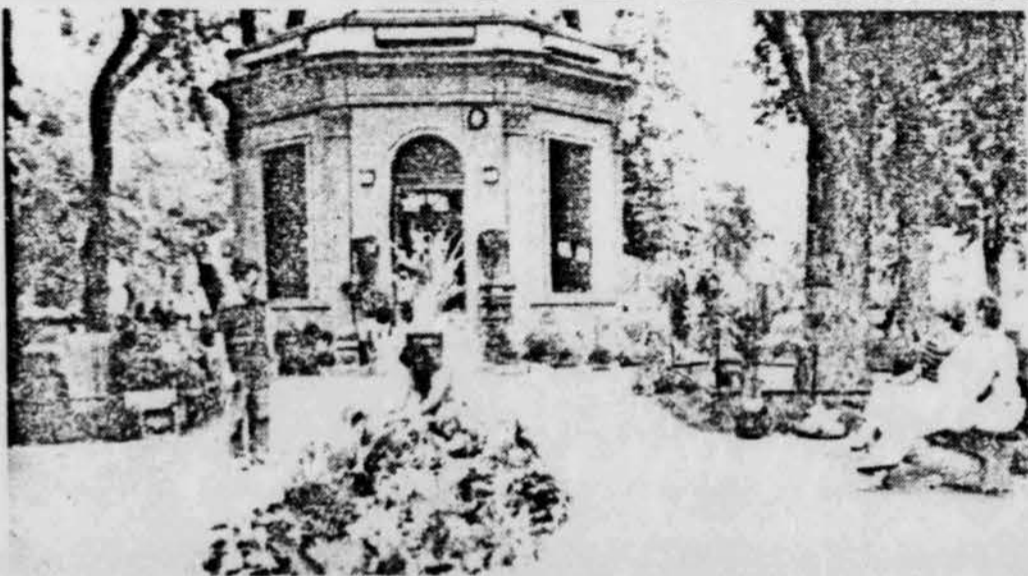
«Monsieur Sauvageau ne dit pas toute la vérité.»

Monique Richer

C'est en ces termes que M. George Ferrenci, résidant du Carré Saint-Louis, s'est adressé hier à la représentante du *Journal*.

Car, selon lui, le problème reste entier: les gens continuent à se servir des murs de leurs maisons et des arbres du Carré comme urinoirs.

Après avoir commenté les propos que le



Les résidents du Carré Saint-Louis aimeraient bien que les vespasiennes redeviennent ce qu'elles étaient afin de pouvoir sentir le parfum des fleurs.

commissaire à l'embellissement de la ville de Montréal, Paul-Émile Sauvageau, tenait la se-

maine dernière, M. Ferrenci a ajouté: «Je réclame le droit des «robineux» aux vespasiennes et le droit des résidents du Carré Saint-Louis à des odeurs plus agréables.»

Que reste-t-il aux résidents du Carré Saint-Louis, eux qui ont déjà écrit à bon nombre d'édiles municipaux?

«On pose des affiches interdisant aux gens d'uriner sur les murs. Savez-vous ce qu'ils font? Ils pissent dessus», a-t-il déclaré d'un ton presque scandalisé.

Les anciennes vespasiennes, construites au temps de Camillien Houde, sont devenues boutiques de fleurs, le temps et les fleurs masquant bien des odeurs.

Leur redonner leur vocation première au temps du slogan «Embellissons notre ville» n'entre pas dans les visées du vice-président exécutif de la ville, Pierre Lorange, alléguant que les restaurants sont obligés d'avoir des toilettes dans leur établissement.

«Le problème, de dire M. Ferrenci, c'est que les propriétaires de restaurants ne veulent pas

laisser entrer les «clients» déjà un peu saouls qui ne vont qu'à la toilette.»

Pendant ce temps, ceux qui habitent en bordure du Carré Saint-

Louis continuent à recevoir, selon l'humeur du vent, des effluves qui n'ont rien à voir avec les roses vendues dans les anciennes vespasiennes.



Le Carré Saint-Louis est devenu une vaste vespasienne!

■ Les citoyens du Carré Saint-Louis, à Montréal, sont exaspérés.

RONALD WHITE

Après les problèmes de prostitution et de stationnement, voilà que depuis le début de l'été, une forte odeur... d'urine a envahi leur quartier. La cause de cette situation, ce sont les nombreux vagabonds qui fréquentent le parc et se « soulagent » un peu partout.

George Ferenci, un écrivain dans la trentaine, habite un rez-de-chaussée près du Carré Saint-Louis. Le soir, il craint d'ouvrir ses fenêtres ou ses rideaux.

« À toute heure du jour et de la nuit, des habitués du parc vien-

nent uriner sur le pas de ma porte ou sous ma fenêtre. Je passe mon temps à les chasser, mais ils prennent un malin plaisir à revenir au moment où je m'y attends le moins. »

À défaut d'empêcher les gens d'uriner, M. Ferenci a essayé de se débarrasser de la senteur : « J'ai beau laver le mur extérieur et le trottoir à l'aide de désinfectant, rien n'y fait », ajoute le jeune homme d'origine hongroise.

En désespoir de cause, il envisage maintenant de déménager. Ses voisins d'en haut, Richard Hogues et Jocelyne Boisvert, subissent aussi les assauts de ces effluves particulières.

photos Robert Mailloux, LA PRESSE

Cette entrée donnant sur le Carré Saint-Louis est devenue un endroit de prédilection pour les vagabonds.





photo Robert Mailloux, LA PRESSE

M. Claude Gignac n'habite pas le Carré Saint-Louis et évite parfois cet endroit à cause des clochards.

« Nous n'avons rien contre les clochards, explique M. Hogues. Après tout, ils ont bien le droit d'uriner. Ce qu'on déplore, c'est qu'ils viennent uriner chez nous ».

« Autrefois, ajoute-t-il, des dizaines de vagabonds allaient uriner à la brasserie. Mais la nouvelle administration leur refuse maintenant l'accès aux toilettes, alors ils se rabattent sur les rues avoisinantes. »

Plusieurs résidents du quartier ont fait appel aux autorités municipales pour faire régler ce problème. « On veut que la Ville installe des vespasiennes dans le Carré Saint-Louis », dit Jocelyne Boisvert. « Mais les autorités se moquent de nous. »

Certains citoyens, dont Mlle Boisvert, ont fait parvenir une lettre à M. Paul-Émile Sauvageau, commissaire à l'embellissement de la Ville. Cette missive expliquait la situation des résidents et exigeait l'installation de toilettes publiques.

« M. Sauvageau nous a fait de belles promesses, affirme M. Hogues. Il a dit qu'un camion citerne viendrait tous les jours pour arroser notre rue. Mais le camion ne vient qu'à tous les deux ou trois jours, jamais durant les fins de semaine. »

« En plus, précise la jeune femme, le camion est bruyant et il circule tôt le matin, ce qui a pour résultat de nous réveiller. De toute façon, le véhicule n'arrose que la rue, tandis que ce sont nos murs et nos fenêtres qui sont souillés. »

Au dire de Richard Hogues, la Ville refuse d'installer des vespasiennes pour deux raisons. « Les autorités allèguent que ces toilettes seraient fréquentées par les pushers ainsi que par les homosexuels », explique-t-il.

Un voisin du jeune couple a décidé qu'il en avait assez de voir sa maison servir d'urinoir pour les habitués du parc. Il a déversé un seau d'eau sur la tête d'un des importuns. Cependant, l'individu est revenu avec cinq de ses copains, dans le but de lui faire un mauvais parti.

« Quand on aperçoit un clochard qui se soulage chez nous, explique Jocelyne Boisvert, on appelle les policiers. Mais le problème, c'est que quand la police arrive, le mal est fait et le malandrin nous a déjà copieusement aspergé. »

George Ferenci, quant à lui, n'est pas très optimiste. Il craint qu'un climat de violence ne s'installe car, précise-t-il, les « clients » du Carré supportent de plus en plus mal de se faire chasser par les résidents du quartier.

Derelicts causing stench on St. Louis Square, residents protest

By DEBBIE PARKES
of The Gazette

Residents of the St. Louis Square area say they are tired of derelicts urinating on their streets, their alleyways and their homes.

"They urinate openly and it reeks. It literally reeks," said George Ferenci, who lives in the bottom floor of a house on Drolet St., near the corner of St. Louis Square.

Ferenci, a writer, said he often has to keep his windows closed to keep out the smell — especially when it's hot.

"I thought it was cats in the alley last summer," he said. But he was away most of last summer and didn't get to see what he's been seeing this summer.

"I have had women urinate right in front of me," he said.

Jocelyne Boisvert, who lives up-

stairs from Ferenci, said that from her window she often sees derelicts urinating in the back alley.

When she does, she calls down to them to tell them to go elsewhere.

But they ignore her, Boisvert said.

"All the people in the neighborhood agree it's a problem."

Last June, nearly 40 area residents signed a petition asking the city to take action.

Paul Emile Sauvageau, superintendent of the city's beautification department, said he met with several residents a few weeks ago.

Since then, water trucks have been going around the district five times a week to hose down the streets and alleys.

Sauvageau said the city has even started a new practice of using disinfectant in the area around the square.

City workers also now disinfect the fountain in the park because of the same problem, he added.

Boisvert and Ferenci say the city should install public washrooms in the park.

While the decision to take such a move would have to be made by city council, Sauvageau said he does not see it as a solution.

In recent years the city of Montreal has done away with all its pub-

lic washrooms, he noted.

"I know the police had a lot of trouble with them."

They were rarely used by the general public and often frequented by homosexuals, he said.

Sauvageau said that with the development of the surrounding area, more people have been attracted to the park.

"I know it causes problems, but I don't have any miracle solutions."

Try vespasiennes again

One thing certainly will relieve the distress of residents in the St. Louis Square area, who complain their neighborhood is becoming one vast outdoor toilet. Let the season change and colder weather return, and the temptation irresponsible people feel to urinate in public will abate.

But that prospect is small comfort to those who, at the height of summer, want to leave their windows open to the breeze or use the area's pleasant streets and tree-shaded green space for strolling, playing or just plain sitting. Urination may be a natural act, but there is nothing especially pleasant about seeing it performed contemptuously in the open or smelling its result.

The city is not ignoring the problem. In response to complaints, tank trucks now flush the neighborhood's streets, alleys and the park's fountain regularly with water or a disinfectant. But this attacks the consequence, not the cause.

The obvious answer is public toilets, and not just for the sake of drunks. Ordinary Montrealers, children and adults alike, need relief from time to time too.

The city closed the last of its "vespasiennes" in 1981, stating they had become hangouts for homosexuals. But bright lights, cleanliness and on-the-spot attendants could ensure such facilities were used for their intended purpose only — in St. Louis Square or any other city park.

Carré Saint-Louis

Par la publication à la une de LA PRESSE ce lundi six août de l'article signé Ronald White, portant le titre: «Le Carré Saint-Louis est devenu une vaste vespasienne», vous soulevez au nom des résidents du chic quartier du Carré Saint-Louis l'épineux et grave problème de l'assainissement de la faune du centre-ville de Montréal par l'élimination des espèces (...) comme les prostituées, les clochards et (de moins en moins visibles) les familles pauvres.

La ville où réside depuis quelque temps la fierté a jusqu'ici mis tous ses efforts dans la restauration, la rénovation et la mise en chantier d'habitations neuves et aux murs droits, dans le but de faire revenir au centre-ville des tas d'habitants et leur bel argent qui avaient choisi de devenir des banlieusards et qui dans une grande vague de retour aux sources de la métropole, se voient maintenant offrir des belles résidences dans les plus beaux quartiers pittoresques.

Sûrement que les fonctionnaires

se sont dit que les loyers dans ces quartiers ayant augmenté de cinq cents pour cent en moins de dix ans, cela entraînerait la disparition des espèces indésirables: ce qui est vrai pour les familles pauvres et les autres espèces qui ont la couenne dure cependant et n'ont pas l'air de vouloir émigrer vers d'autres quartiers.

Mais voilà que les nouveaux résidents réclament la marchandise, et tout de suite: un centre-ville propre, sûr, tranquille et ennuyeux pour retrouver les avantages de la banlieue.

Le brouillage des pistes et sentiers qu'empruntent les prostituées semble porter fruit dans le secteur du «Carré» mais dans le cas des clochards et du problème de l'«urinage» sur les terrains privés, je ne vois qu'une seule solution, celle pratiquée en banlieue avec la mouffette et autres bestioles indésirées, le piège empoisonné.

Denis LAURENDEAU
Montréal

Une toilette publique, un vestiaire et de l'éclairage

Le comité de citoyens du Sud-Ouest d'Ahuntsic exige le réaménagement du Parc St-Simon-Apôtre

Le Comité de citoyens du secteur Sud-Ouest d'Ahuntsic (paroisses St-Simon Apôtre, Christ-Roi, St-Benoît et une partie de St-Alphonse d'Youville) a mis les bouchées doubles depuis sa formation le printemps dernier pour voir au réaménagement du Parc St-Simon Apôtre, situé derrière l'école du même nom qui a pignon sur la rue de Beauharnois. La semaine dernière, le comité faisait parvenir une pétition de 2,334 citoyens des environs au conseiller municipal Réal Laramée (district St-Sulpice) et au président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Yvon Lamarre.



(Photo - J. Crevier)

Le représentant du COURRIER-AHUNTSIC, Jocelyn Bourbonnais (de dos, à gauche sur la photo), a rencontré mardi soir dernier le comité de citoyens du Secteur Sud-Ouest d'Ahuntsic alors qu'il rendait publique la pétition exigeant des services sanitaires au Parc St-Simon Apôtre.

En partant de la gauche, Michaelangelo Rouberto, Diane Guérette (personne-ressource du CLSC-Ahuntsic, projet PARA), Marc Booth, Attilio Pozzi, Pietro Napolitano, le 1er v-président Pasquale Di Pietro, le président Amerigo Borsi, le secrétaire Michel Benoit, 1-2e v-président Paul Lamoureux, Federico Tranchini, Agostino Gilluni et (hors-Champs) Jeanne Bordeleau.

Les revendications sont simples: on veut qu'en priorité soient installées des toilettes publiques, un vestiaire pour la pataugeoire et, on en fait un souhait dans la lettre d'introduction, l'amélioration de l'éclairage des lieux.

7,000

PERSONNES

Le COURRIER-AHUNTSIC a rencontré la journée même de l'envoi de la pétition, mardi le 16 juillet, les 15 membres du comité. Ils ont mis en lumière

deux caractéristiques très importantes de leur secteur: très industrialisé (17,000 personnes), soit 84% de toute la main-d'oeuvre industrielle d'Ahuntsic) et peu d'espaces verts. Sans compter que la population est en grande partie (65%) composée d'immigrants.

Le peu d'espace vert, clame-t-on, engendre une forte utilisation du Parc St-Simon qui dessert une paroisse d'au-delà 7,000 âmes. "C'est pourquoi nous croyons nécessai-

re que l'aménagement de ce parc soit adéquat." Et on entend par là l'aménagement de service sanitaires (toilettes et vestiaires près de la pataugeoire) et la mise en place d'un éclairage suffisant, tant pour la sécurité des usagers que pour l'utilisation en soirée des différentes installations comme les terrains de balle, de soccer, les allées de pétanque et le criquet (qui se joue à l'année longue par une communauté ethnique).

PROGRAMME TRIENNAL

Une douzaine d'organisations commerciales et sociales de la paroisse St-Simon Apôtre a également endossé les doléances du Comité de citoyens qui espère voir sa demande d'aménagement se faire inscrire dans le programme triennal d'immobilisation 1986-1988 de la municipalité qui sera présenté en septembre prochain.

C'est pourquoi on voulait remettre en main propre au conseiller Laramée la pétition. Mais il appert que celui-ci aurait refusé de rencontrer les citoyens au parc en question et, ultime démarche, aurait à toute fin pratique exclu de rencontrer le comité composé de 15 personnes.

De notre côté, il a été impossible d'entrer en communication avec le Conseiller Laramée pour confirmer sa position dans ce dossier. On répond à la Ville qu'il est en vacances pour trois semaines.

La communauté Italienne en colère **"On est pas des citoyens de deuxième ordre!"** - Amerigo BORSI

(J.B.) "En 1985, il est inconcevable d'avoir un parc sans toilette", de lancer bien haut Amerigo Borsi, citoyen de la paroisse St-Simon Apôtre depuis maintenant 35 ans et qui a accepté la présidence du Comité de citoyens du secteur Sud-Ouest d'Ahuntsic. "On n'est pas des citoyens de deuxième ordre et c'est pas normal qu'on tolère depuis tant d'années un tel état de chose."

La voix tremblante d'émotion en racontant l'incident d'un compatriote âgé (présent dans la salle) qui s'est fait battre pour n'avoir pu contenir un besoin naturel alors qu'il était au parc, M. Borsi a globalement laissé entendre qu'il était grand temps qu'on passe à l'action. Ce qui explique le fait que la communauté italienne ait pris la peine d'apposer en masse une signature en bas de la pétition qui a circulé dans les rues de

la paroisse St-Simon Apôtre.

PLAINTES RENOUVELÉES

Agostino Gulliani et Frederico Tranchini, tous deux également membres du comité, vont encore plus loin en criant leur révolte devant le manque d'intérêt démontré par leur conseiller municipal Réal Laramée dans ce dossier où ce dernier aurait reçu des plaintes renouvelées (verbalement faut-il préciser)

depuis une dizaine d'années.

"Il ne peut pas dire qu'il n'est pas au courant de la situation, de se plaindre M. Gulliani. Aux dernières élections, on a personnellement passé une heure ensemble pour lui renouveler la mémoire. On s'est même rendu au parc. Mais on nous a encore fait des promesses qui n'ont pas eu de suite. Pourtant, c'est nous qui votons en masse pour lui redonner son siège à chaque année. Maintenant on est bien tanné."

Et le président du Club de l'âge d'or John Cabotto, Pasquale Di Pietro (également 1er vice-président du comité de citoyens), d'appuyer ses



(Photo - J. Crevier)

Amerigo Borsi, président du Comité de citoyens du secteur Sud-Ouest d'Ahuntsic.

confrères du comité en précisant que M. Laramée aurait reçu une lettre de plainte en bonne et due forme en janvier dernier au nom de son club.

De son côté, M. Borsi a bien hâte que ce dossier soit clos pour pouvoir mettre les énergies de son comité sur le deuxième point majeur de leur premier mandat: étudier la possibilité d'échanges entre les différentes ethnies du secteur.

“Le conseiller Laramée a mis en doute mon honnêteté”

- Marc BOOTH

(J.B.) Comme on le sait, il faut toujours au moins une personne pour se faire porte-parole d'un comité ou d'un groupement quelconque. Surtout quand on transige par voie téléphonique. Dans le dossier de l'aménagement de services sanitaires du Parc St-Simon Apôtre, le Comité de citoyens du secteur Sud-Ouest d'Ahuntsic avait mandaté un de ses membres, Marc Booth (de la paroisse St-Benoît),

pour négocier une date de rencontre pour remettre les fruits de la pétition. Ce dernier est ressorti de l'expérience très amer.

“Il a mis en doute mon honnêteté”, a-t-il conclu à la suite des questions adressées par le COURRIER-AHUNTSIC afin de se faire une idée des démarches entreprises par le Comité et afin d'expliquer l'absence du principal intéressé lors de la rencontre de mardi der-

nier, le 16 juillet en début de soirée, au chalet du Parc Henri-Julien.



(Photo - J. Crevier)

Mandaté par la Comité de citoyens pour négocier une rencontre avec le conseiller Laramée à propos de l'aménagement du Parc St-Simon Apôtre, Marc Booth a semblé vexé qu'on mette en doute son "honnêteté" parce qu'il réside dans la paroisse St-Benoît.

AFFAIRES MUNICIPALES

2,334 CITOYENS DEMANDENT À LA VILLE DES SERVICES SANITAIRES AU PARC ST-SIMON APÔTRE

Après plus de 25 ans d'existence, le Parc St-Simon Apôtre (à l'arrière de l'école située sur la rue De Beauharnois) n'est toujours pas pourvu de toilette publique ni de vestiaire et il est fort mal éclairé. Plus de 7,000 personnes vivent à proximité et le parc possède plusieurs installations de sport et de loisirs fort utilisées à l'année longue (terrains de baseball et soccer, 3 allées de pétanque, une pataugeuse, des aires de jeux pour enfants et autres). Une personne âgée aurait été récemment battue pour avoir été prise en flagrant délit d'uriner dans un bosquet. Le

seul abri qu'on retrouve sur le terrain est celui-ci; et il est totalement ouvert.

Le Comité de citoyens du secteur Sud-Ouest d'Ahuntsic a pris le taureau par les cor-

nes et a remis mardi dernier une pétition de 2,334 citoyens de l'endroit au conseiller mu-

nicipal Réal Laramée et au président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Yvon Lamarre.



(Photo - J. Crevier)

Discommoded at city hall

Folks in San Francisco don't mess around when they organize a sit-in.

Distressed that there are so few public toilets in the city by the bay, protesters scheduled a 15-minute occupation of all 101 conveniences in city hall itself just as civic employees were breaking for lunch. It was a dramatic way of telling the city fathers where to go — or, if you prefer, where not to go.

It is not hard to sympathize with the protesters — or, for that matter, with anyone on the receiving end of their protest. There is nothing quite like the mind-numbing anxiety engendered by being caught short in a public place. Montreal, itself not over-blessed with municipal toilets, is filled with citizens who must constantly keep updated their mental inventories of places of easement in shopping centres, department stores and the like.

The shape of relief in San Francisco

may start to become plain today. That shape is ovoid.

The board of supervisors, or city council, is to discuss a proposal to lease 25 egg-shaped, concrete, French-made street toilets. They are the *dernier cri* in commodal high-tech and cost \$12,000 a year.

When someone closes the door of the toilet behind him, water automatically begins to run into the sink; there are no taps to vandalize. The toilets have a scale in the floor and a heat sensor in the ceiling, so that when an occupant leaves, the toilet knows when to flush; it also sterilizes and deodorizes itself for 40 seconds.

However, these are not places for dallying. If no one emerges after 17 minutes, the door automatically opens — a feature sure to commend itself to the supervisors. That would have been just the thing for dealing with any of Friday's protesters tempted to let matters run on.

Le 17 février

Grande assemblée publique au sujet du Parc St-Simon-Apôtre

Le comité des citoyens du Sud-Ouest d'Ahuntsic convoque les citoyens de la paroisse St-Simon Apôtre (entre St-Laurent et Ave du Parc, entre le boul. Crémazie et Chabanel) à une assemblée publique le 17 février à 19h.30 à l'école John Cabotto, 8955, rue Meunier. — Plus de deux mille

dépliants ont été distribués au cours des derniers jours pour informer les citoyens du secteur St-Simon de toutes les démarches entreprises par le comité depuis juin 1985.

Comme on sait, une pétition de deux mille quatre cents noms (2,400) a été remise à l'administration muni-

cipale en juillet '85, réclamant des installations sanitaires (toilettes et vestiaires) pour le parc St-Simon. Cette pétition de même que plusieurs lettres adressées à M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif et à M. Réal Laramée, conseiller municipal du district St-Sulpice, n'ont pas fait

avancer le dossier.

De plus, en octobre 1985 une motion déposée au Conseil de Ville exigeant de l'administration une consultation publique, celle-ci a été rejetée par tous les conseillers du Parti Civique.

En septembre 1985, le nouveau budget triennal d'immobilisation 1986-87-88 de la Ville de Montréal n'allouait aucune somme pour le réaménagement du parc St-Simon.

Face à autant d'inertie de l'administration actuelle, le comité a grandement besoin du support de tous les citoyens du secteur St-Simon pour enfin obtenir les installa-

tions sanitaires au parc St-Simon et ce, au printemps 1986.

La participation des citoyens est donc essentielle à l'assemblée publique du 17 février si nous voulons ensemble se donner un plan d'action pour les semaines à venir.

Citoyens de St-Simon, vous désirez être entendus par l'administration municipale? Soyez au rendez-vous et des toilettes (ce n'est pas du luxe) nous en aurons!

Le 17 février, c'est un rendez-vous...

Le comité des citoyens du Sud-Ouest d'Ahuntsic
Par: Amerigo Borsi
Président.

Le Conseiller Laramée délègue son ami et voisin

Les citoyens de St-Simon Apôtre de nouveau laissés pour compte

Les citoyens du secteur de la paroisse St-Simon Apôtre dans le centre d'Ahuntsic ont de nouveau été laissés pour compte par l'administration municipale. À l'Assemblée publique de lundi soir dernier à l'école John Caboto, aucun représentant de l'Hôtel de Ville, si ce n'est la présence du conseiller Simard du RCM pour assurer les membres, en grande partie de la communauté italienne, de l'appui de son parti politique dans le dossier des installations sanitaires au Parc St-Simon Apôtre.

Par Jocelyn BOURBONNAIS

Devant une centaine de ses concitoyens, Amerigo Borsi, président du comité de citoyens PARA-Sud-Ouest, a tenu d'emblée à préciser que la soirée se voulait apolitique. "Elle se veut une rencontre publique dans un dossier qui nous tient à coeur. Malgré toutes nos démarches depuis l'année dernière, rien n'a donné fruit. Nous vous demandons votre assistance. Que ce soit par lettres, télégrammes, téléphones et même démonstrations publiques, nous vous exhortons de ne pas vous gêner pour faire votre part." Un bilan des démarches a par la suite été dressé.

DES EXCUSES

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce dossier, c'est qu'aucun représentant de la ville n'était sur place. Le conseiller Réal Laramée a fait dire à ses commettants par la plume de sa consœur Nicole Gagnon-Larocque, conseiller d'Octave Crémazie et membre du Comité exécutif, qu'on s'excusait d'être en lieu

et place auprès du Maire Drapeau pour une fête à l'occasion de son 70e anniversaire de naissance.

"Je m'excuse auprès de vos membres de l'Âge d'Or, relate-t-elle, mais ce n'est que partie remise. Car nous nous engageons, avec M. Laramée, de mettre en branle l'administration municipale afin d'apporter une solution à vos problèmes."

UN COMITÉ DE CITOYENS

Le hic, c'est que, dans un premier temps, l'administration municipale est au courant officiellement du manque d'installations sanitaires au Parc St-Simon depuis le mois de juillet 1985, alors qu'elle recevait (en même temps que le conseiller Laramée, qui a toujours refusé de rencontrer le comité de citoyens) une pétition signée par 2,400 personnes. Une motion à ce sujet a même été rejetée à l'assemblée du conseil d'octobre dernier.

Dans un deuxième

temps, il est plus que désolant que Mme Larocque compare le Comité PARA de ce secteur à un "Club de l'Âge d'Or", alors que le projet émanant du CLSC/Ahuntsic a été traité en long et en large dans les médias locaux depuis avril 1985. On sait qu'à la suite de l'initiative PARA (Projet d'animation-recherche Ahuntsic), des groupes de citoyens se sont formés dans les secteurs Sud-Ouest, Nord-Est et Centre-Nord d'Ahuntsic dans le but d'améliorer la qualité de vie de la communauté.

QUESTION D'HYGIÈNE

Comme le commentait un des membres de l'assistance alors qu'il s'exprimait au micro, "la question de toilettes dans notre parc, c'est un problème qui ne devrait même pas se présenter. Ça fait partie de l'hygiène et, seulement pour la santé, les en-



(Photo-V. Lamoureux)

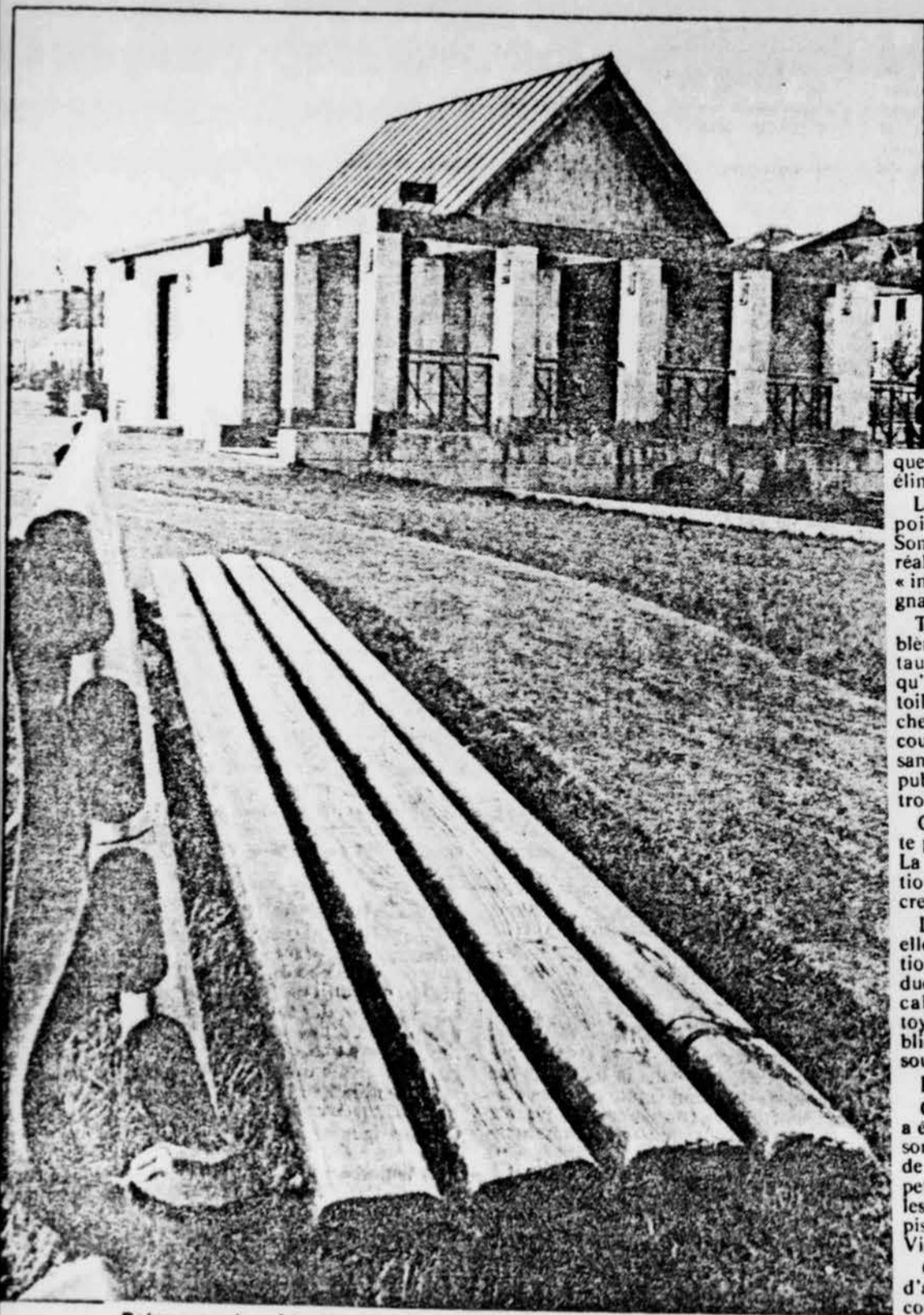
Enrico Romano est un "ami et voisin" de la famille Laramée. Il a répondu au COURRIER-AHUNTSIC qu'il ne travaillait pas pour la Ville de Montréal et qu'il ne savait rien du dossier des Services sanitaires déficients au Parc St-Simon Apôtre. "M. Laramée m'a simplement demandé de le représenter ce soir."

fants qui fréquentent la piscine du parc devraient avoir droit à des installations sanitaires comme dans tous les autres parcs de la ville".

Après toutes ces parlementations, aucune solution n'a été trouvée. Le comité de citoyens exige un chalet comme au Parc Henri-Julien (beaucoup moins fréquenté, prétend-t-on.) M. Laramée pour sa part n'a que délégué son "ami et voisin familial", Enrico Romano, qui n'était pas au fait du dossier. Il s'est contenté, comme porte-parole, de dire que "des ingénieurs étudient la chose, rien n'est encore fixé, rien n'est définitif, mais il y a des promesses".

DES ESPOIRS

Ces promesses, a-t-on rappelé poliment, il en pleut depuis une dizaine d'années. "Mais nous ne sommes pas des citoyens de seconde classe," a rappelé de nouveau M. Borsi, en assurant l'auditoire que jamais il ne lâcherait. "Je crois qu'il y a de l'espoir. On va encore donner la chance aux coureurs, mais pas trop longtemps. Ne serait-ce qu'à cause de raisons morales, je ne lâcherai pas. J'ai vu un de mes amis se faire battre l'année passée à cause du manque de toilettes. Je trouve ça immoral."



Retrouvera-t-on bientôt des toilettes à la disposition du public dans les endroits fréquentés, comme le souhaitent tant de Montréalais? Le Vieux-Port a maintenant la sienne.

PHOTO ROBERT MADON, La Presse

ENFIN, UNE TOILETTE PUBLIQUE

■ Les toilettes publiques qu'on trouve dans toutes les grandes villes à proximité des lieux fré-

quentes, ont été pratiquement éliminées de Montréal.

Le problème est sérieux au point d'avoir été soulevé au Sommet économique de Montréal, l'an dernier. Le milieu des « intervenants » touristiques signale également cette lacune.

Tout le monde a vécu le problème, inutile d'insister (le restaurateur pas plus accueillant qu'il le faut aux resquilleurs de toilette, le garage où il faut chercher la clé, le magasin où on court à la toilette des employés, sans compter les ruelles et parcs publics où la gente masculine trouve un coin d'ombre).

Or, il y a désormais une toilette publique dans un lieu public. La chose est tellement exceptionnelle qu'il faudrait lui consacrer tout un article.

La Ville de Montréal se serait-elle enfin intéressée à l'invention de Lyon, largement répandue dans Paris? Il s'agit de ces cabinets d'aisance auto-nettoyants à la disposition du public, dans les rues, pour quelques sous?

Hélas, non.

C'est plutôt le Vieux-Port qui a érigé une « vespasienne » dans son territoire, non loin de la rue de la Commune, à l'ouest du petit étang. Très commode pour les cyclistes qui empruntent la piste et pour les promeneurs du Vieux-Port.

Quand en verra-t-on surgir d'autres à proximité des rues commerçantes?



Pedestrians don't have it easy at Phillips Square.

Underground passage needed

To cross St. Catherine St. W. to Phillips Square is a life-threatening exercise.

Now that a private company has opened an exit on the northwest corner of Union St., it would be most beneficial if the City of Montreal re-opened the tunnelling (that used to be public washrooms) on the southeast

corner and provide an underground *safe* passage across this important and dangerous street.

Surely the city is capable of matching private enterprises, or could they get The Bay and Birks to co-operate?

J.H. GOLDSTEIN
Montreal

Time to end tyranny of inconvenience

Let cry be heard: 'Give us relief!'

I was running down the back stairs of Eaton recently when I bumped into an elderly woman even more desperate than I.

She had puffed her way up several flights with no luck and had the look of a hunted animal.

"Mon dieu," she said, looking very uncomfortable. "These big stores... they hide the bathrooms away like crown jewels, eh?"

"Believe me, it's not easy when you get old."

Then off she rushed up the stairwell — a victim of a universal problem that dares not speak its name: finding a good public privy in Montreal.

Who among us has not rushed around desperate for a public toilet? Who has not experienced the embarrassment of pleading to use the "employee" washroom?

Yet news media ignore the problem and civic officials are silent. Politicians seem indifferent — though the first thing they do after taking office is upgrade their own bathrooms.

Communal guilt

(The PQ installed a million-dollar marble bathroom in the National Assembly; the MCM is spending a mint on lavish new toilets for City Hall.)

Public interests groups demand access to information, and access to every lake, but neglect access to the most fundamental resource of all — the bathroom.

As one correspondent, Mr. B., wrote to me some time ago: "There is a deplorable absence of public toilets in our Métros, our institutions and everywhere else in Montreal."

"Why is there such communal guilt about public toilets?"

Well, Mr. B., our civic meekness about the toilets can probably be traced back to elementary school, when we were forced to wave our hands in the air begging for permission.

JOSH FREED



Student: "Mi-liss. Mi-i-iiiiiiiiiss!"

Teacher: Yes, Phillip?

Student: Can I, uh... you know... uh

Teacher: What, Phillip?

Student: Can I uh... uh... go? Can I pleee-e-ase?

Teacher: Go to the bathroom? Yes, Phillip, you may. (Scramble of wildly running feet.)

The embarrassment continues into adulthood where many grown-ups still cannot bear to ask a snide store employee where the bathroom is — let alone demand the right to use it.

It is time to end this toilet tyranny. Time to rip the lid, so to speak, off the subject of public toilets.

Time to examine the bowels of downtown Montreal.

The Great Montreal Toilet Inventory

For decades, Montreal had as fine a set of public conveniences as any city; dozens of lavish lavatories built as make-work projects during the Depression.

They were known as Vespasiennes (after the Roman emperor, Titus Flavius Sabinus Vespasianus, who dotted Rome with public lavatories and presumably had a bladder problem).

Today none of the Vespasiennes is performing its original function. One of them, at Carré St. Louis, was converted into a flower stall several years ago.

Residents there complain that park-goers now relieve themselves in lanes and gardens. And who can blame them?

Similarly, none of the city's

Métro stations has public conveniences; former Mayor Jean Drapeau was oblivious to the public's inconvenience.

My correspondent, Mr. B., described in his letter how he rushed into the Longueuil Métro station one day "desperately seeking a public toilet" — only to find himself forced to jump on a train and take a "hair-raising race to the Château Champlain hotel."

Thank heavens, recalled Mr. B., the hotel bathroom was empty — but how many other commuters have not been as lucky?

Seek relief

In these circumstances, Montrealers must seek relief where they can. Hotels and department stores must provide bathrooms by municipal law (one per 300 men, and one per 150 women).

But they hide them away; up back staircases, down gloomy corridors, behind columns and double doors with often inscrutable signs.

(At the Egyptian cinema pictograms of men and women both have dresses.)

Even when you find the bathroom, quality varies enormously. Eaton offers clean but antique conveniences that still feature the sadistic pay toilet: an insidious device requiring desperate clients to beg change from other stalls.

By contrast, the Bay has renovated its amenities and posts prominent reports by toilet "inspectors" who check on everything from "washed floors" to tissue paper.

Birks is the only large store that displays its toilet openly — the magisterial second-floor entrance prominently featured among the crystal and the Royal Doulton china.

But my Golden Toilet Award goes to the Ritz-Carlton Hotel, a fading bathroom beauty with marble walls, swinging oak doors and all the paper you ever dreamed of.

Highly recommended — if you have the aplomb to get by the door-



Gazette, George Bird

Vespasiennes in Carré St. Louis: once a place of relief, now a place to buy flowers.

man.

Many small enterprises don't have public bathrooms. For instance, clothing stores rarely have them, and salesmen can be snide if you ask to use the employee's room.

Banks rarely have them either — although they can certainly afford to — and are required by law to have at least one for the handicapped.

Gas stations must have them by law too, but usually keep them locked, forcing you to beg for the key. Just why they are locked is a mystery to me: most are in such dismal condition there's nothing left to vandalize.

In a pinch, most of us depend on restaurants — though invariably the bathroom is hidden in the remotest spot possible, forcing you to approach the salesperson and risk school-child humiliation.

Several weeks ago, I heard this

conversation in a crowded restaurant:

Woman: Uh... where's the... bathroom please?

Salesman: I beg your pardon, madam?

Woman: (Urgently whispering.) The bathroom please.

Without fear

Salesman: Ohhhh... the TOILET! (looking at her with contempt, as all eyes turn). That way, madam.

It is time to end the humiliation; to liberate our lavatories, freeing us to walk the streets without fear nature will call.

City Hall must issue a charter of Toilet Rights, guaranteeing access to all commercial toilets and prominent signposting — in any language they want — as to where they are.

It should also restore the Vespasiennes, in all their glory, at prominent places in downtown Montreal.

Ordinary Montrealers should speak out too, and bring this subject out of the water closet. It is time to flush things into the open.

Do you keep a mental inventory of emergency rest stops just in case? Where is your favorite lavatory? And your least favorite?

Write and tell me your experiences. Or am I the only Montrealer who feels deprived of public privies?

In 1913, a study of the Vespasienne at Place Jacques Cartier revealed 70,000 people had used it five months alone.

I cannot believe our needs have changed today.

• Josh Freed can be reached by writing to him care of The Living Section, The Gazette, 250 St. Antoine St. W., Montreal H2Y 3R7.

Toilet tales: a deluge of passion

Flushed readers respond over the lack of public facilities

Several weeks ago I complained about the difficulty of finding public toilets in Montreal, and asked readers if I was alone.

Since then my mailbox has been deluged with response: some 65 letters — often three to five pages long — varying as one person said from "the fogical to the scatological."

Dozens of other readers have replied in person, accosting me on the street, in restaurants, even at a restaurant urinal. Their feelings on the subject were passionate.

"I have waited 32 years to see this problem flushed into the open," wrote "Needy."

"I salute you. We must fight for the right to pee in dignity."

"At last someone has dared to broach the unbroachable," wrote A.R. Silva, a guerrilla bathroom-user.

He and his wife slip furtively into hotel lobbies to "sit and chat, pretending we are clients" until each has taken their turn.

"So as not to arouse suspicion, we ride up and down the elevators to give it that authentic look."

"Never in my life have I dreamed of talking to anyone about this — let alone a newspaper columnist!" wrote Diane TB (tiny bladder) of Pierrefonds. "Yet here is my sad story."

Diane said the toiletless train ride from the West Island to downtown is "cruel . . . and intolerable," ending at Windsor Station with "some people running to go to the washroom."

Passengers barred

Most galling, said Diane: the Beaconsfield train station has a washroom — but it's for "Employees Only."

"What are we . . . chopped liver!"

Some of your adventures made harrowing reading.

"Fellow Sufferer," a senior citizen, was forced to rush from store to store like a desperate animal, denied refuge by snide store clerks.

Valerie Z. described how her child was refused the right to use a store's employee toilet — and resorted instead to the store's plushly carpeted floor.

The stories of Mr. and Mrs. G., Mr. P. and several others were so colorful they cannot easily be reproduced.

It seems many Montrealers travel with a mental inventory of emergency bathrooms, and are always calculating the distance to the next one.

To tourists, we may appear urbane and thoughtful — but in fact we are thinking:

"Hmmm . . . Macdonalds is right there, but the john is downstairs. Maybe I should wait for something better . . . Birk's is only two more blocks!"

Three people offered to collect their lavatory tales and write a book.

JOSH FREED



Another suggested a weekly bathroom review — à la Helen Rochester.

A.R. Silva proposed a full-length adventure movie about "people's daily true-to-life experiences in finding a toilet."

While damning Montreal's lack of public privies, you praised those of other countries. Many raved about "England's wonderful public loos — bright, clean and easy to use."

Ernst Frohloff sent me a copy of *The Good Loo Guide — Where to Go in London*. The author is now compiling *A Guide to Great Loos of the World*.

Presumably, he will omit Montreal.

Valerie Z. also rhapsodized over France, where recently-installed toilet "modules" on many street-corners eradicate all trace of your visit.

They are, she said, "the instabanks of the bowel and bladder set."

Australia's loos were said to be "splendid," Yugoslavia's "lacking."

Mexico City offered ticket wickets and line-ups outside its lavatories — much like a movie theatre — with three slices of paper included in the price.

One woman recently visited the Soviet Union, where perestroika appears to be "restructuring" the country's public lavatories.

Cheery new toilets are being built across the country since the weekly *Ogonyok Review* lambasted Soviet bathrooms as a "national disgrace."

Several readers worried that Montreal restaurants are beginning to emulate New York — where ubiquitous signs forbid public use.

"Try to enter a New York store's restroom without buying something and you may get killed," said Eric S. of Snowdon. "You have to have a beer or a coffee — which is self-defeating."

The New York Public Library still offers a public toilet, he added — but the doors have been removed. Users are forced to find "elaborate ways of hanging their coats and arranging their briefcases to cover up."

As requested, many of you sent thoughts on the best and worst of Montreal's facilities.

Department stores — especially Eaton — came in for a drubbing, for "having them but hiding them away."

Also lamented were the "insidious pay toilet" and "faucets you have to hold with one hand while endeavoring to wash the other."

"Most appreciated" added Bar-



West Island train: passengers bursting at journey's end.

bara Jackson, "is not lavishness or modernity — but a good strong HOOK."

Several people fumed at store clerks who make you "turn red with embarrassment, just for asking;" others pined for Montreal's old public toilets, called *Vespasiennes* — but fondly remembered as *Camilliens*, because they were built by Mayor Camillien Houde.

Ideal stops

Favorite facilities now include Central Station ("good location"), Concordia University (abundant, reasonably clean); Birks and the Ritz-Carlton ("fine accommodations"), and the chalet on Mount Royal ("cavernous but clean").

However P. Jacques adds that with hundreds of joggers on the mountain and only one bathroom, she must often resort to the woods. She lives in constant fear of "being caught with my pants down."

Your least favorite loos?

Complexe Desjardins: "The worst place to go" according to one woman who spent an hour-long "odyssey" going from guide to guard to guide with little luck.

McGill: "Hard to find and hardly

worth it . . . full of graffiti and garbage," said Sheila M. — "a dirty, horrible place. I hate it."

The Montreal Métro: Repeatedly cited for its absence of facilities, on board or in most stations.

"This causes immense suffering to pregnant mothers . . . menstruating women, old people who can't walk fast and the handicapped on canes and crutches," said Charlotte Crystal.

"We have become so sophisticated we have forgotten our bodily functions."

I am pleased to present the coveted Royal Flush award to the **Van Houtte** chain of coffeeshops — mentioned at the top of several lists.

"The one place where no one casts a glance as you wend your way toiletwards," said Susan S.

"Very clean, very available — since they've been around, I have been much happier," added another.

Good. Thank you all for sharing your thoughts and adventures. It is obviously time we liberated our lavatories.

Toileteers of the world unite! You have nothing to lose but your shame.